



Bulletin Officiel

N° 4882 Mercredi 24 Juin 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN – AGE -	2
ASSURANCES MAGHREBIA – AGO -	3-8
ATTIJARI BANK – AGO -	9-11
TUNISIE PROFILES ALUMINIUM TPR – AGO -	12-16
BANQUE DE TUNISIE – AGO -	17-19
AIR LIQUIDE – AGO -	20-24
AIR LIQUIDE – AGE -	25
ATTIJARI LEASING – AGO -	26-29

COURBE DES TAUX

30

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

31-32

ANNEXE I

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31/12/2014

- FCP SALAMETT CAP

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31/03/2015

- PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV
- SANADETT SICAV

AVIS DES SOCIETES

معلومات ما بعد الجلسة العامة الخارقة للعادة

المصرف القومي التونسي

المقر الاجتماعي: طريق قابس كلم 1.5 صفاقس

إثر انعقاد الجلسة العامة الخارقة للعادة بتاريخ 05 جوان 2015 ينشر المصرف القومي التونسي القرارات المعتمدة التالية :

القرار الأول:

قررت الجلسة العامة الخارقة للعادة تعديل الفصل 2 من القانون الأساسي لشركة المصرف القومي التونسي. موضوع الشركة هو :

تجارة جميع مواد البناء ، و الأجهزة الحديدية، و الصحية، و الأبواب و مصنوعات النجارة، و جميع أنواع التبليط و تغليف الجدران، و الأدوات المنزلية و الكهربائية المنزلية، و الخشب و مشتقاته والألواح، و أدوات التدفئة و التكييف، و أدوات التزويق و أية أداة تأثيث أخرى أو يمكن استعمالها في البناء و تهيئة كل أنواع العقارات و الأعمال.

و بصفة مفصلة يمكن للشركة أن تتعاطي الأنشطة التالية:

- 1 - التجارة، الشراء، البيع و صناعة:
 - جميع مواد البناء (حديد، جير، إسمنت، جبس إلى غير ذلك...) و بصفة عامة كل المنتوجات المصنعة أو غير المصنعة التي يمكن استعمالها في البناء و تهيئة كل أنواع العقارات والأعمال.
 - جميع أنواع الخشب و الألواح و كل مشتقات الخشب.
 - جميع أنواع الأثاث.
 - جميع أنواع الأبواب وكل مصنوعات النجارة بصفة عامة.
 - جميع أنواع المواد و المعدات الصحية من السيراميك أو الأكريليك أو من غيرها من المواد.
 - جميع أنواع التبليط و تغليف الجدران (حجر رملي، خزف، رخام، حجر التبليط، صوان و غيرها ...).
 - جميع أنواع المواد و الأجهزة الحديدية و اللوازم.
 - جميع الأدوات و الأجهزة الكهربائية المنزلية بجميع أنواعها.
 - جميع مستلزمات و أجهزة التدفئة و التكييف.
 - جميع أدوات و أجهزة التزويق.
 - 2 - تجارة جميع المواد الصحية، الصناعية و الفلاحية.
 - 3 - نيابة الشركات التجارية التي لها ارتباط مباشر بأهداف الشركة.
 - 4 - كل العمليات الصناعية أو التجارية المرتبطة بصفة مباشرة أو غير مباشرة بموضوع الشركة أو غير المرتبطة.
- كذلك كل عمليات المساهمة في الشركات المدرجة أو غير المدرجة بالسوق المالية، وبصفة عامة عمليات شراء وبيع الأوراق المالية و سندات التوظيف أو المساهمة.

و تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثاني:

قررت الجلسة العامة الخارقة للعادة تحيين القانون الأساسي للشركة و تناسقه مع قانون الشركات التجارية.

و تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثالث:

إن الجلسة العامة الخارقة للعادة تفوض لحامل نسخ أو مضامين من محضر هذه الجلسة كل الصلاحيات للقيام بجميع عمليات الإيداع وإتمام كل إجراءات الإشهار القانوني و التصحيح.

و تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO**La Société Assurances MAGHREBIA**

Siège social : Angle 64, rue de Palestine - 1002 Tunis Belvédère

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 09 juin 2015, la Société Assurances MAGHREBIA publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :**RESOLUTION 2015-06-01**

« APRES AVOIR ENTENDU LA LECTURE DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 2014, L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE APPROUVE LE RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS SON INTEGRALITE AINSI QUE LES ETATS FINANCIERS ARRÊTES AU 31 DECEMBRE 2014 TELS QU'ILS LUI ONT ETE PRESENTES, ET DONNE QUITUS ENTIER ET SANS RESERVE AUX ADMINISTRATEURS POUR LEUR GESTION EN TITRE DE L'EXERCICE 2014.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 2015-06-02

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, APRES AVOIR ENTENDU LA LECTURE DU RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2014 ENTRANT DANS LE CADRE DES ARTICLES 200 ET 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES, PREND ACTE DE CE RAPPORT DANS SON INTEGRALITE ET APPROUVE TOUTES LES OPERATIONS QUI Y SONT CITEES.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 2015-06-03

«L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE APPROUVE L'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2014, TELLE QUE PROPOSEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION COMME SUIVANT :

Bénéfice 2014	5 544 120,878 DT
+Report à nouveau antérieur	545 793,022 DT
Premier reliquat	6 089 913,900 DT
-Réserve légale	287 304,345 DT
Deuxième reliquat	5 802 609,555 DT
-Réserves pour réinvestissements exonérés	2 037 400,000 DT
Troisième reliquat	3 765 209,555 DT

- Suite -

-Réserves facultatives distribuables en franchise de la RAS	520 044,102 DT
Quatrième reliquat	3 245 165,453 DT
-Réserves facultatives distribuables soumises à la RAS	3 000 000,000 DT
Cinquième reliquat	245 165,453 DT
-Réserves pour fonds social	220 000,000 DT
Sixième reliquat	25 165,453 DT
-Report à nouveau distribuable soumis à la RAS	25 165,453 DT
Septième reliquat	0,000 DT
+Réserves pour réinvestissement exonéré (<i>distribuables en franchise de la RAS</i>)	1 106 500,000 DT
Huitième reliquat	1 106 500,000 DT
+Autres réserves (<i>distribuables en franchise de la RAS</i>)	800 000,000 DT
Neuvième reliquat	1 906 500,000 DT
+Réserves facultatives distribuables en franchise de la RAS	6 893 805,102 DT
Dixième reliquat	8 800 305,102 DT
-Dividendes (<i>distribuables en franchise de la RAS</i>)	2 100 000,000 DT
Onzième reliquat	6 700 305,102 DT
-Réserves facultatives distribuables en franchise de la RAS	6 700 305,102 DT
Douzième reliquat	0,000 DT»

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE FIXE PAR AILLEURS LA DATE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES RELATIFS A L'EXERCICE 2014 A PARTIR DU 3 AOUT 2015»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 2015-06-04

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, DECIDE DE FIXER LE MONTANT DES JETONS DE PRESENCE POUR L'EXERCICE 2014 A SEPT MILLE CINQ CENTS DINARS (750 BRUTS PAR ADMINISTRATEUR.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 2015-06-05

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, DECIDE DE FIXER LE MONTANT DES EMOLUMENTS DES MEMBRES DU COMITE PERMANENT D'AUDIT POUR L'EXERCICE 2 SIX MILLE DINARS (6000 DT) BRUTS PAR MEMBRE, SOIT DIX HUIT MILLE DINARS (18000 DT) AU TOTAL.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 2015-06-06

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE CONSTATE L'EXPIRATION AU TERME DE L'EXERCICE 2014 DU 3^{ème} MANDAT DU CO-COMMISSAIRE COMPTES, M. MAKRAM GUIRAS. CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 26 DES STATUTS DES ASSURANCES MAGHREBIA, L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DECIDE DE NOMM SOCIETE FMBZ KPMG TUNISIE EN QUALITE DE CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES DE LA SOCIETE, POUR UNE DUREE DE TROIS (3) ANS, SOIT POUR LES EXERCICES 2016 ET 2017.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

RESOLUTION 2015-06-07

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE APRES AVOIR ENTENDU LA LECTURE DU RAPPORT DE GESTION DU GROUPE « ASSURANCES MAGHREBIA S.A – ASSUR/ MAGHREBIA VIE S.A – ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A – MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A – MAGHREBIA SERVICES SARL » ET SES ETATS FINAN CONSOLIDES RELATIFS A L'EXERCICE 2014 ET APRES AVOIR ENTENDU LA LECTURE DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR CE MEME EXE APPROUVE LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE DANS SON INTEGRALITE AINSI QUE LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES POUR L'EXERCICE 2014 TELS QU'ILS LL ETE PRESENTES. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 2015-06-08

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DONNE TOUS POUVOIRS AU PORTEUR D'UN EXTRAIT DU PRESENT PROCES VERBAL POUR EFFECTUER TOUS DEPOTS ET REI TOUTES FORMALITES LEGALES. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

1. Le bilan après affectation du résultat :

- Suite -

BILAN

Exercice clos le 31/12/2014

(chiffres arrondis en dinars)

ACTIFS	NOTES	31/12/2014			31/12/2013
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
<u>ACTIFS INCORPORELS</u>	3.1				
Portefeuilles rachetés et autres actifs incorporels		745 379	723 595	21 784	40 091
		745 379	723 595	21 784	40 091
<u>ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION</u>	3.2				
Mobilier de bureau, Matériel Informatique&Matériel de transport		5 941 900	4 706 578	1 235 322	1 351 280
		5 941 900	4 706 578	1 235 322	1 351 280
<u>PLACEMENTS</u>	3.3				
Terrains et Constructions					
Terrains et Constructions d'exploitation	3.3.1	9 559 477	1 665 256	7 894 221	6 268 677
Terrains et Constructions hors exploitation	3.3.2	14 355 557	6 025 489	8 330 068	8 393 121
Placements dans les entreprises liées et participations					
Parts dans des entreprises liées	3.3.3	7 864 697	182 341	7 682 356	7 853 130
Actions et autres titres à revenu variable	3.3.4	34 005 281	2 122 279	31 883 002	23 781 055
Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.5	101 675 429		101 675 429	107 590 482
Dépôts et cautionnements		1 740		1 740	1 740
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		773 436		773 436	721 608
		168 235 617	9 995 365	158 240 252	154 609 813
<u>PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</u>	3.4				
Provision pour primes non acquises	3.4.1	15 121 257		15 121 257	16 429 584
Provision pour Sinistres à Payer	3.4.2	21 161 250		21 161 250	21 393 550
<u>CREANCES</u>	3.5	36 282 508		36 282 508	37 823 134
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes acquises et non émises	3.5.1	8 424 476		8 424 476	6 520 954
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes à recevoir	3.5.2	17 987 679	3 545 617	14 442 062	10 307 408
Primes à annuler	3.5.3	-946 551		-946 551	-1 990 228
Autres Créances diverses	3.5.4	7 275 424	2 938 301	4 337 123	3 656 317
Comptes courants co-assureurs		157 851		157 851	91 659
Créances nées d'opérations de réassurance					
Comptes courants des cédantes		467 550		467 550	451 434
Autres créances nées d'opérations de réassurance		413 043		413 043	413 043
Autres créances					
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.5	1 028 070		1 028 070	334 710
Débiteurs divers	3.5.6	6 018 785		6 018 785	3 251 267
		40 826 327	6 483 917	34 342 409	23 036 563
<u>AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS</u>	3.6				
Valeurs à l'encaissement	3.6.1	9 577 566		9 577 566	9 169 227
Avoirs en Banques, CCP et caisses	3.6.2	6 116 616		6 116 616	8 714 802
Frais d'acquisition reportés	3.6.3	3 644 863		3 644 863	3 611 883
Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.4	3 083 031		3 083 031	2 831 623
Autres comptes de régularisation	3.6.5	156 964		156 964	105 935
		22 579 039		22 579 039	24 433 470
TOTAL DES ACTIFS		274 610 769	21 909 456	252 701 314	241 294 351

- Suite -

BILAN

Exercice clos le 31/12/2014

(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2014	31/12/2013
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	4.1		
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserve Légale		3 000 000	2 712 696
Réserves Facultatives		9 700 305	6 373 761
Autres Réserves		1 060 054	1 633 487
Autres capitaux propres		11 207 123	10 276 223
Résultats reportés		25 165	545 793
Total des capitaux propres après affectation		54 992 647	51 541 959
<u>PASSIFS</u>	4.2		
Provisions pour autres risques et charges		350 000	0
Autres provisions		350 000	0
<u>PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</u>	4.2.1		
Provisions pour primes non acquises	4.2.1.1	33 156 898	32 961 453
Provisions pour sinistres	4.2.1.2	112 477 500	103 018 095
Prévisions de recours à encaisser	4.2.1.3	-5 996 199	-6 736 557
Provisions mathématiques des rentes	4.2.1.4	1 156 809	1 063 669
Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes	4.2.1.5	2 087 609	923 547
Provisions pour risques en cours	4.2.1.6	607 490	0
Provisions pour égalisation	4.2.1.7	4 515 000	4 515 000
		148 005 106	135 745 206
<u>DETTES POUR DEPOT EN ESPECES RECUS DES CESSIONNAIRES</u>	4.2.2	21 340 366	20 380 382
<u>AUTRES DETTES</u>	4.2.3		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.3.1	175 295	766 763
Comptes courants de Co-assureurs	4.2.3.2	833 476	1 438 317
Dettes nées d'opérations de réassurance	4.2.3.3	19 912 472	24 480 872
Dépôts et cautionnements reçus	4.2.3.4	469 447	385 648
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.3.5	1 555 734	1 519 572
Créditeurs divers	4.2.3.6	4 579 812	4 594 062
		27 526 236	33 185 232
<u>AUTRES PASSIFS</u>	4.2.4		
Comptes de régularisation Passif	4.2.4.1	486 958	441 571
		486 958	441 571
TOTAL DES PASSIFS		197 708 667	189 752 391
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		252 701 314	241 294 351

- Suite -

3-L'état d'évolution des capitaux propres :

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU TITRE DE L'EXERCICE 2014 _ AGO du 09/06/2015

	Capital	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvestissements exonérés	Réserves facultatives	Autres réserves	Résultats reportés	résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2014 avant affectation	30 000 000	2 712 696	746 691	9 529 532	6 373 761	1 640 054	545 793	5 544 121	57 092 647
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 09/06/2015		287 304		2 037 400	3 520 044	220 000	-520 628	-5 544 121	0
Dividendes distribués en 2015				-1 106 500	-193 500	-800 000			-2 100 000
Soldes au 31/12/2014 après affectation	30 000 000	3 000 000	746 691	10 460 432	9 700 305	1 060 054	25 165	0	54 992 647

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

Attijari Bank

Siège Social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 10 juin 2015, Attijari Bank publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, approuve les conventions mentionnées.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2014, et après lecture des rapports des co-commissaires aux comptes, approuve les dits états financiers individuels ainsi que les états financiers consolidés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de donner quitus entier, définitif et sans réserves aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2014.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du résultat bénéficiaire, dégagé au titre de l'exercice 2014 à hauteur de **73 897 654** dinars (Soixante-treize millions huit cents quatre-vingt-dix-sept mille six cent cinquante-quatre dinars), et décide de l'affecter comme suit :

(Montant en Dinars)

BENEFICE DE L'EXERCICE 2014	73 897 654
REPORT A NOUVEAU	2 402
RESULTAT A REPARTIR	73 900 056
RESERVES LEGALES	3 695 003
DIVIDENDES prélevés sur le résultat de l'exercice 2014	59 622 435
REPORT A NOUVEAU	10 582 618

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe ainsi le montant des dividendes à un dinar cinq cent millimes (1,500 dinar) par action. La mise en paiement sera à partir du 16/06/2015 et délègue aussi au conseil d'administration les pouvoirs de fixer les modalités de leurs paiements.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du conseil d'administration, fixe la somme de six mille Dinars (6 000 TND) - un montant annuel global et brut des jetons de présence aux réunions du conseil d'administration - à allouer à chaque membre du conseil d'administration pour l'exercice 2014.

Chaque membre des comités règlementaires percevra en outre une somme annuelle brute et globale de six mille Dinars (6 000 TND) en rémunération de leurs travaux au sein des réunions desdits comités au cours de l'exercice 2014.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Le Président de l'Assemblée informe les actionnaires de la fin du mandat de l'ensemble des membres du présent Conseil d'Administration, et par application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2011-06 du 20/05/2011 relative au renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit, l'Assemblée Générale Ordinaire, après délibération et échange d'avis, décide de renouveler les mandats de :

- 1- Mr Moncef CHAFFAR ;
- 2- Mr Mohamed EL KETTANI ;
- 3- Mr Boubker JAI ;
- 4- Mme Zohra DRISS BOUSLAMA ;
- 5- Mr M'Zoughi MZABI ;
- 6- Mr José REIG ECHEVESTE ;
- 7- Mr Mounir OUDGHIRI ;
- 8- Mr Hicham SEFFA ;
- 9- Mr Edouard ESPARBES (Administrateur indépendant) ;
- 10- Mr Hassan OURIAGLI (Administrateur indépendant) ;
- 11- Mr Mohamed Ali BAKIR (représentant des petits porteurs).

En qualité d'administrateurs de la Banque pour une durée de trois (03) années, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2017.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir été informée de la fin du mandat du co-commissaire aux comptes, le cabinet E.C.C MAZARS, et compte tenu de la proposition du conseil d'administration, décide de renouveler le mandat du cabinet E.C.C MAZARS, en tant que co- commissaire aux comptes pour une durée de trois (03) ans pour les exercices 2015, 2016 et 2017.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après décision du conseil d'administration formalisée dans le PV n°591 du 20/02/2015, approuve l'acquisition de l'immeuble sis au 9 rue de la Hollande Tunis et autorise la Direction Générale à entamer les démarches nécessaires.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise, sur proposition du Conseil d'Administration, l'émission de nouveaux emprunts obligataires ordinaires ou subordonnés, à hauteur maximale de **200 millions de dinars**, sur une période de **trois (03) ans**, en une ou plusieurs émissions sur les exercices 2015, 2016 et 2017, et délègue au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Directeur Général, les pouvoirs nécessaires à fin d'arrêter et de fixer les modalités et les conditions de cet emprunt conformément à l'article 331 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts, publications et autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

(UNITE : en milliers de Dinars)			
ACTIF	Note	31/12/2014	31/12/2013
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	222 113	285 481
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	473 959	462 893
Créances sur la clientèle	3	3 601 472	3 401 083
Portefeuille titres commercial	4	229 183	342 715
Portefeuille d'investissement	5	458 853	71 810
Valeurs immobilisées	6	147 862	156 302
Autres actifs	7	170 894	233 783
TOTAL ACTIF		5 304 336	4 954 067
		0	
PASSIF		0	
Banque Centrale et CCP	8	90 024	262 049
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	57 013	56 134
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	4 505 932	4 047 534
Emprunts et ressources spéciales	11	51 107	65 804
Autres passifs	12	251 550	188 344
TOTAL PASSIF		4 955 626	4 619 865
CAPITAUX PROPRES	13		
Capital		198 741	198 741
Réserves		135 740	131 812
Autres capitaux propres		3 646	3 646
Résultats reportés		10 583	3
Résultat net		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES		348 710	334 202
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		5 304 336	4 954 067

III- L'état d'évolution des capitaux propres

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2014	198 741	132 044	3 646	3	73 898	408 332
Affectation approuvé par l'AGO du 10/06/2015		3 696		10 580	(14 276)	
Dividendes					(59 622)	(59 622)
Solde après affectation du résultat 2014	198 741	135 740	3 646	10 583	0	348 710

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

Tunisie Profilés Aluminium « TPR »
Siège social : Zone Industrielle Sidi Rézig Mégrine

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 11 juin 2015, la société TPR publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2014, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, et après lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve les dits états financiers.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les dites conventions réglementées

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et quitus entier et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2014.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

- Suite -

SIXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat 2014

Bénéfice 2014	11 515 244,027
Report à nouveau des exercices 2013 et antérieurs	15 304 851,958
<u>Bénéfice distribuable</u>	<u>26 820 095,985</u>
Réserves légales ont atteint le seuil	-
<u>Total bénéfice distribuable</u>	<u>26 820 095,985</u>
<u>Dividendes prélevés sur le report à nouveau des exercices 2013 et antérieurs</u>	<u>10 350 000,000</u>
Report à nouveau	16 470 095,985

Dont

Report à nouveau des exercices 2013 et antérieurs	4 954 851,958
Report à nouveau de l'exercice 2014	11 515 244,027

Dividendes de l'exercice 2014 sont ainsi fixés à 0,230 Millimes par action de nominal 1 dinar, prélevés sur le report à nouveau des exercices 2013 et antérieurs et sont versés de la retenue à la source. L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du 06 Juillet 2015

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer le montant total brut des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration à Cinquante Mille (50.000) Dinars.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer la rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2014, d'un montant total brut de Quinze Mille (15.000) Dinars

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

- Suite -

2- Le bilan après affectation du résultat comptable.

BILAN AU 31/12/2014
APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(Exprimé en dinars Tunisien)

ACTIFS	au 31/12/2014	au 31/12/2013
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations Incorporelles	584 758	584 758
Amortissements	(485 257)	465 458
VALEUR NETTE IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	99 501	119 301
Immobilisations Corporelles	51 059 074	47 869 555
Amortissements	(30 149 620)	26 870 242
VALEUR NETTE IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 909 454	20 999 313
Immobilisations Financières	19 989 059	19 759 830
Provisions	(495 451)	342 931
VALEUR NETTE IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19 493 608	19 416 899
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	40 502 563	40 535 513
Stocks	49 655 436	31 829 491
Provisions sur stocks		
VALEUR NETTE STOCKS	49 655 436	31 829 491
Clients et Comptes rattachés	26 378 000	25 358 772
Provisions sur clients et comptes rattachés	(6 296 398)	7 049 093
VALEUR NETTE CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	20 081 602	18 309 680
Comptes de régularisations et autres actifs courants	4 758 690	1 409 570
Provisions sur comptes actifs	(379 319)	318 930
VALEUR NETTE AUTRES ACTIFS COURANT	4 379 371	1 090 640
Placements et autres actifs financiers	33 758 650	31 449 108
Liquidité et équivalent de liquidité	778 627	1 427 019
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	108 653 686	84 105 938
TOTAL DES ACTIFS	149 156 250	124 641 451

- Suite -

BILAN AU 31/12/2014
APRES AFFECTATION DU RESULTAT
 (Exprimé en dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	au 31/12/2014	au 31/12/2013
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	45 000 000	45 000 000
Rachat actions propres	(17 060)	
Réserves Légales	4 500 000	4 500 000
Réserve pour fonds social	709 300	709 300
Autres capitaux propres	1 036 228	1 360 129
Résultats reportés	16 470 096	15 304 852
Prime d'émission	15 360 000	15 360 000
Réserves à régime spécial	4 499 900	4 499 900
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT	87 558 464	86 734 181
RESULTAT DE L'EXERCICE		
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT	87 558 464	86 734 181
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Provisions pour risques et charge	615 142	810 617
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	615 142	810 617
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	21 997 567	13 340 514
Autres passifs courants	1 773 243	2 495 203
Dividendes à payer	10 350 000	10 350 000
Concours bancaires et autres passifs financiers	26 861 834	10 910 935
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	60 982 644	37 096 652
TOTAL DES PASSIFS		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	149 156 250	124 641 451

- Suite -**3- L'état d'évolution des capitaux propres.**

Désignation	Capital	réserves à régime spécial	Prime d'émission	Réserve Légale	Fond Social	Résultats reportés	Subventions d'invés	Amortissements des subventions	rachat actions propres	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31/12/14 avant affectation	45 000 000	4 499 900	15 360 000	4 500 000	709 300	15 304 852	3 567 056	(2 530 828)	(17 060)	11 515 244	97 908 464
Réserves Légales				-						-	
Résultats Reportés						11 515 245				(11 515 245)	
Dividendes distribués						(10 350 000)					(10 350 000)
réserves à régime spécial											
Solde après affectation	45 000 000	4 499 900	15 360 000	4 500 000	709 300	16 470 096	3 567 056	(2 530 828)	(17 060)	-	87 558 464

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO**Banque de Tunisie**

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 17 juin 2015, la Banque de Tunisie publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :**Première résolution :**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur la gestion 2014, et entendu lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2014, approuve le rapport d'activité, les états financiers individuels et consolidés ainsi que les conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales tels que présentés. En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Deuxième résolution :

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2014, ainsi que le report à nouveau, comme suit :

▶ Bénéfice de l'exercice 2014	:	87.677.456 D
▶ Report antérieur	:	480.534 D
		Total : 88.157.990 D

Répartition :

▶ Réserve pour réinvestissements exonérés	:	59.202.607 D
▶ Report à nouveau	:	28.955.383 D
		Total : 88.157.990 D

Cette résolution est adoptée à la majorité

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer aux actionnaires des dividendes au titre des bénéfices antérieurs à 2014 pour un montant de 45.000.000 dinars, soit 0,300 dinars par action.

Le montant de ces dividendes sera prélevé sur le poste « autres réserves » figurant au bilan arrêté au 31 décembre 2013 et sera mis en paiement à partir du 26 juin 2015.

Cette résolution est adoptée à la majorité

- Suite -

Quatrième résolution :

La réserve à régime spécial relative aux plus-values sur cession d'actions, constituée en 2008, pour un montant de 2.664.280 dinars est devenue fiscalement libre, après la période légale de blocage. L'Assemblée Générale Ordinaire décide de l'affecter au poste de réserves de prévoyance.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois ans (2015-2016-2017) les mandats d'administrateur de : Mme Henda EL FEKIH, M. Aziz MEBAREK, M. Zouhair KHARRAT, Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et ASTREE.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le montant brut des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des Comités règlementaires au titre de l'exercice 2015 à trois cent cinquante mille dinars par an (350.000 dinars). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en décidera la répartition entre ses membres.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler pour une durée de trois ans (2015-2016-2017) les mandats des commissaires aux comptes :

Cabinet AMC Ernst & Young, représenté par Monsieur Noureddine Hajji

Cabinet M.S. Louzir Deloitte, représenté par Monsieur Mohamed Louzir

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à la majorité

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

(Unité = en 1000 DT)

ACTIF	Rubriques	Notes	déc.-14	déc.-13	variation
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	88 372	166 380	-46,9%
AC2	Créances sur les étab Bancaires et Financiers	3.2	139 086	108 049	28,7%
AC3	Créances sur la clientèle	3.3	3 195 652	3 057 252	4,5%
AC4	Portefeuille-titres commercial	3.4	258 413	179 932	43,6%
AC5	Portefeuille d'investissement	3.5	279 195	244 684	14,1%
AC6	Valeurs immobilisées	3.6	45 389	38 163	18,9%
AC7	Autres actifs	3.7	23 407	31 888	-26,6%
TOTAL ACTIF			4 029 514	3 826 349	5,31%

- Suite -

PASSIF	Rubriques	Notes	déc.-14	déc.-13	variation
PA1	BCT		0	0	
PA2	Dépôts et avoirs des étab Bancaires et Financiers	4.1	241 304	394 039	-38,8%
PA3	Dépôts de la clientèle	4.2	2 922 394	2 680 214	9,0%
PA4	Emprunts et ressources spéciales	4.3	82 593	44 152	87,1%
PA5	Autres passifs	4.4	200 270	167 669	19,4%
TOTAL PASSIF			3 446 561	3 286 074	4,88%

CAPITAUX PROPRES		Notes	déc.-14	déc.-13	variation
CP1	Capital social	5.1	150 000	150 000	0,0%
CP2	Réserves légales et statutaires	5.2	399 721	340 518	17,4%
CP3	Autres réserves		4 277	49 277	-91,3%
CP5	Report à nouveau		28 955	481	5925,6%
TOTAL CAPITAUX PROPRES			582 953	540 275	7,90%
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			4 029 514	3 826 349	5,31%

III- L'état d'évolution des capitaux propres

(Unité = 1000 DT)

Description	Capital social	Réserves légales	Réserves Statutaires	Réserves à régime spécial	Réserves pour Réinv. Exonérés	Report à nouveau	Autres Réserves	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux propres au 31/12/2014 (Avant affectation)	150 000	15 000	101 215	13 281	211 022	481	49 277	87 677	627 953
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat 2014	-	-	-	-	59 203	28 474	-	-87 677	-
Reclassement réserves à régime spécial	-	-	2 664	-2 664	-	-	-	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-45 000	-	-45 000
Capitaux propres au 31/12/2014 (Après affectation)	150 000	15 000	103 879	10 617	270 225	28 955	4 277	0	582 953

AVIS DES SOCIETES

INFORMATION POST AGO

AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, rue des Entrepreneurs Z.I : La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 12 juin 2015, la Société Air Liquide Tunisie publie ci-dessous :

- ✓ Les résolutions adoptées,
- ✓ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ✓ L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Les résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers individuels de l'exercice 2014 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états, faisant apparaître un bénéfice net de 7 827 773,586 Dinars.

Elle donne quitus entier aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers consolidés du Groupe Air Liquide Tunisie de l'exercice 2014 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'il lui a été fait, sur les opérations visées par l'article 200 et suivant et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, le rapport prévu par la loi. Elle approuve ces opérations.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	7 827 773,586 DT
Résultats reportés	0,000 DT
Total à répartir	7 827 773,586 DT

Répartition

Réserves légales	252 350,000 DT
Sous-total 1	7 575 423,586 DT
Autres réserves antérieures à 2014	+ 1 585 181,426 DT
Sous-total 2	9 160 605,012 DT
Réserves pour réinvestissements exonérés	1 230 000,000 DT
Fonds social	100 000,000 DT
Autres réserves	1 007 050,612 DT
Dividendes	6 823 554,400 DT
Solde	0,000DT

L'Assemblée fixe en conséquence le dividende à 5,200 DT pour chacune des 1 312 222 actions composant le capital social. Ce dividende est à prélever à hauteur de 1 585 181,426 DT sur les réserves arrêtées au 31/12/2013. Le paiement sera effectué à partir du Mercredi 15 juillet 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 2 années le mandat de Monsieur Chékib Noura. Le mandat de Monsieur Noura prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 2 années le mandat de la Banque Nationale Agricole. Le mandat de la Banque Nationale Agricole prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SPETIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 2 années le mandat de Monsieur Mohamed Habib Ben Saad. Le mandat de Monsieur Ben Saad prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 2 années le mandat de Monsieur Bertrand Saraux. Le mandat de Monsieur Saraux prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 2 années le mandat de Monsieur Didier Prola. Le mandat de Monsieur Prola prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 2 années le mandat de Monsieur Emmanuel Dehan. Le mandat de Monsieur Dehan prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la cooptation de Monsieur Hadi Moussavi en tant qu'Administrateur pour une période de 2 ans. Le mandat de Monsieur Moussavi prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 3 années, le mandat de Commissaire aux comptes du Cabinet ECC Mazars. Le mandat du Cabinet ECC Mazars expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2017. La rémunération du Commissaire aux comptes sera fixée conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs pour 130 000 Dinars par an, dont 20 000 Dinars revenant aux membres du Comité d'Audit. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATORZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale autorise le Président du Conseil à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité des décisions de la présente Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en DT)		
ACTIFS	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Actifs non courants		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	2 101 938	2 017 638
Moins: amortissements	-1 689 332	-1 367 482
	412 606	650 156
Immobilisations corporelles	103 283 698	101 689 580
Moins: amortissements	-69 044 406	-64 355 914
	34 239 292	37 333 666
Immobilisations financières	917 961	932 584
Moins: provisions	-92 837	-92 837
	825 124	839 747
Total des actifs immobilisés	35 477 022	38 823 569
Total des actifs non courants	35 477 022	38 823 569
Actifs courants		
Stocks	4 637 575	3 948 091
Moins: provisions	-34 700	-99 876
	4 602 875	3 848 215
Clients et comptes rattachés	33 911 152	28 543 974
Moins: provisions	-462 595	-358 436
	33 448 557	28 185 538
Autres actifs courants	1 653 956	1 906 858
Moins: provisions	-50 058	-26 767
	1 603 898	1 880 091
Placements et autres actifs financiers	63 576	4 659
Moins: provisions		
	63 576	4 659
Liquidités et équivalents de liquidités	183 565	2 143 748
Total des actifs courants	39 902 471	36 062 251
TOTAL DES ACTIFS	75 379 493	74 885 820
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
Capitaux propres		
Capital social	32 805 550	30 282 050
Réserves	5 517 605	7 136 887
Fonds Social	101 637	74 722
Subventions d'investissements	1 586 504	1 242 835
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	40 011 296	38 736 494
Résultat de l'exercice		
Total des capitaux propres après affectation du résultat	40 011 296	38 736 494
Passifs non courants		
Emprunts	158 058	768 853
Autres passifs financiers	11 807 123	11 859 559
Provisions	67 735	67 735
Total des passifs non courants	12 032 916	12 696 147
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 983 070	6 701 537
Autres passifs courants	11 069 055	10 494 658
Concours bancaires et autres passifs financiers	6 283 156	6 256 984
Total des passifs courants	23 335 281	23 453 179
Total des passifs	35 368 197	36 149 326
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	75 379 493	74 885 820

- Suite -

III-TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

onnées en dinars tunisiens	Capital Social	Réserves Légales	Autres Réserves	Compte Spécial D'investissement	Fonds Social	Subventions d'investissement	Résultat de l'Exercice	Total
Solde au 31/12/2013 avant affectation	30 282 050	2 775 855	2 967 318	0	14 722	1 242 835	8 963 662	46 246 442
Réserves Légales		252 350					-252 350	0
Autres réserves			-1 203 636				1 203 636	0
Fonds Social					60 000		-60 000	
Compte Spécial d'Investissement				2 345 000			-2 345 000	0
Dividendes distribués							-7 509 948	-7 509 948
Solde au 31/12/2013 après affectation	30 282 050	3 028 205	1 763 681	2 345 000	74 722	1 242 835	0	38 736 494
Résultat de l'exercice 2014							7 827 774	7 827 774
Autres Variations 2014	2 523 500		-178 500	-2 345 000	-73 085	343 669		270 584
Solde au 31/12/2014 avant affectation	32 805 550	3 028 205	1 585 181	0	1 637	1 586 504	7 827 774	46 834 851
Réserves Légales		252 350					-252 350	0
Autres réserves			1 007 051				- 1 007 051	0
Fonds Social					100 000		-100 000	0
Compte Spécial d'Investissement				1 230 000			-1 230 000	0
Dividendes distribués			- 1 585 181				-5 238 373	-6 823 554
Solde au 31/12/2014 après affectation	32 805 550	3 280 555	1 007 051	1 230 000	101 637	1 586 504	0	40 11 297

AVIS DES SOCIETES

INFORMATION POST AGE

AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, rue des Entrepreneurs Z.I : La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

Suite à la réunion de son assemblée générale extraordinaire en date du 12 juin 2015, la Société Air Liquide Tunisie publie ci-dessous les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de porter le capital social de 32 805 550 DT à 34 117 750 DT par incorporation de 1 230 000 DT des réserves exonérées et de 82 200 DT à prélever sur le poste « Autres réserves » tels qu'ils figurent aux capitaux propres après approbation des comptes au 31 décembre 2014.

Cette augmentation de capital est réalisée par la création de 52 488 actions nouvelles au nominal de 25 DT attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour vingt-cinq actions anciennes. Ces nouvelles actions porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2015.

En vue d'assurer un bouclage exact de l'augmentation du capital tout en préservant l'équité entre les actionnaires, Air Liquide Tunisie s'engage à acheter vingt-deux (22) droits d'attribution de l'action Air Liquide Tunisie en vue de leur annulation.

Tous pouvoirs sont conférés au Président du Conseil pour assurer la réalisation de cette augmentation et fixer la date de détachement et de négociation à la bourse des droits d'attribution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de modifier comme suit l'article 6 bis des statuts :

Ancien texte

Le Capital Social est fixé à 32 805 550 DT
divisé en 1 312 222 actions de 25 Dinars chacune

Nouveau texte

Le Capital Social est fixé à 34 117 750 DT
divisé en 1 364 710 actions de 25 Dinars chacune

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire autorise le Président du Conseil d'Administration à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité des décisions de la présente Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

Informations post AGO**ATTIJARI LEASING**

Siège social : Rue du Lac d'Annecy –1053 Les Berges du Lac- Tunis

Suite à la réunion de son assemblée Générale Ordinaire en date du 26 mai 2015, la société Attijari Leasing publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées
- Le Bilan après affectation du résultat comptable
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I-LES RESOLUTIONS ADOPTÉES**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2014 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2014 de Attijari Leasing, approuve lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2014 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2014.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ainsi, quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 et suivants du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi de la Loi n°2001-65 relative aux établissements de crédits :

1-Prend acte des opérations réalisées au cours de l'exercice 2014 dans le cadre d'opérations approuvées antérieurement par l'assemblée Générale Ordinaire, et ce, conformément à la liste d'opérations figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

2- Approuve la *convention de gestion de fonds à capital risque avec ATTIJARI SICAR* en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT.

3-Approuve le contrat conseil avec *ATTIJARI FINANCES* au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

4-Approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

1-D'affecter les résultats de l'exercice 2014 et du report à nouveau créditeur comme suit:

(Montant en Dinars Tunisien)

Bénéfice de l'exercice de 2014	6 002 799
Report à nouveau des exercices 2013 et antérieurs	3 750 179
Total	9 752 978
Réserve spéciale de réinvestissement	2 500 000
Bénéfice disponible	7 252 978
Dotations au Fonds Social	50 000
Dividendes, à raison de 1,200DT / Action(*)	2 550 000
Report à nouveau	4 652 978
Dont report à nouveau des exercices 2013 et antérieurs	1 200 179
Dont report à nouveau sur l'exercice 2014	3 452 799

(*) : A Prélever sur les résultats reportés de 2013, distribuables en franchise de retenue

L'Assemblée générale Ordinaire décide de fixer la date de paiement des dividendes pour le 25 Juin 2015

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

- Suite -

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2014 à 50 mille dinars DT et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne au titre de l'exercice 2015 à 12 mille dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité des Risques au titre de l'exercice 2015 à 12 mille dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Exécutif du Crédit au titre de l'exercice 2015 à 12 mille dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme les commissaires aux comptes suivants pour la période 2015-2017:

Renouveler les mandats des commissaires aux comptes en cours :

- M Mustapha MEDHIOUB du Cabinet FINOR
- Cabinet Walid Ben AYED

Cette résolution est mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme :

M Kamel HABBACHI en tant que nouvel Administrateur représentant Attijari BANK. et ce à compter de cette date jusqu'à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2015.

Cette résolution est à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

- Suite -**II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en Dinars)****BILAN APRES AFFECTATION ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014**

(exprimé en dinar tunisien)

	31 Décembre <u>2014</u>	31 Décembre <u>2013</u>
ACTIFS		
Caisses et avoirs auprès des banques	10 670 992	4 859 872
Créances sur la clientèle de Leasing	403 795 854	372 974 508
Acheteurs factorés	10 029 312	5 817 992
Portefeuille de placement	16 334 547	–
Portefeuille d'investissement	4 304 322	2 255 187
Valeurs immobilisées	3 645 002	3 687 905
Autres actifs	4 889 559	7 068 996
TOTAL DES ACTIFS	453 669 588	396 664 460
PASSIFS		
Concours bancaires	760 431	2 784 731
Dettes envers la clientèle	7 019 561	6 203 126
Comptes courants des adhérents	1 784 952	1 377 845
Emprunts et dettes rattachées	385 181 991	333 421 623
Fournisseurs et comptes rattachés	18 767 049	17 068 240
Autres passifs	5 510 422	4 553 891
TOTAL DES PASSIFS	419 024 406	365 409 455
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	21 250 000	21 250 000
Réserves	2 125 000	2 125 000
Réserves Pour Fonds Social	117 204	117 204
Effets des modifications comptables	(551 800)	(551 800)
Fond capital risque	6 500 000	6 500 000
Résultats reportés	5 204 778	5 510 422
Total des capitaux propres	34 645 182	34 950 826
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	453 669 588	400 360 281

- Suite -**III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES**

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestisement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2014	21 250 000	2 125 000	4 000 000	67 204	(551 800)	4 301 979	6 002 799	37 195 182
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26/05/2015			2 500 000	50 000		3 452 799	(6 002 799)	0
Dividendes						(2 550 000)		(2 550 000)
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	21 250 000	2 125 000	6 500 000	117 204	(551 800)	5 204 778	0	34 645 182

AVIS

COURBE DES TAUX DU 24 JUIN 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,836%		
TN0008003006	BTC 52 SEMAINES 01/09/2015		4,893%	
TN0008003022	BTC 52 SEMAINES 29/09/2015		4,917%	
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,928%	999,958
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		4,940%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		4,964%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		4,987%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		5,016%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016		5,034%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,054%	1 001,076
TN0008003089	BTC 52 SEMAINES 15/03/2016		5,057%	
TN0008003097	BTC 52 SEMAINES 12/04/2016		5,081%	
TN0008003113	BTC 52 SEMAINES 14/06/2016	5,133%		
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,319%	934,782
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,416%	997,367
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,745%	1 018,836
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	6,038%		982,553
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,143%	980,931
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,166%	812,717
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,202%	976,998
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,333%	966,984
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,429%	958,925
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,464%		968,049
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,507%	1 020,999
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,516%	948,826
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,570%		962,471

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	155,568		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	103,089	104,761		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
3	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,751		
4	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	100,947		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
5	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,416		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
6	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	38,043		
7	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	51,664		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
8	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	162,996		
9	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	586,842		
10	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	122,516		
11	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	132,591		
12	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	126,960		
13	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	116,718		
14	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	104,170		
15	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	144,787		
16	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	94,838		
17	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	103,048		
18	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	118,369		
19	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	117,369		
20	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	86,054	86,691		
21	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,629	106,361		
22	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	98,010	97,149		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
23	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 481,584		
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 429,741		
25	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	113,903		
26	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	109,123		
27	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	136,496		
28	FCP FINA 60 *	FINACORP	28/03/08	1 207,035	En liquidation		
29	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	139,091		
30	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	16,419		
31	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 266,889		
32	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	5 108,538		
33	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,390		
34	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	2,086		
35	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,110		
36	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,021		
37	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,026		
38	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,033		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
39	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,488	106,299
40	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,995	101,950
41	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	106,020	103,747
42	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,733	100,345
43	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	11/05/15	4,319	103,916	101,783
44	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	106,837	105,244
45	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,303	102,187
46	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,996	100,792
47	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,095	103,222
48	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,119	100,156
49	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	104,165	102,225
50	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	104,217	101,553
51	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,676	104,530
52	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,639	103,386
53	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,337	101,767
54	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/04/15	3,786	102,629	100,663
55	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,702	102,848
56	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/15	4,251	102,786	100,561
57	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,707	101,900
58	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	104,892	103,091
59	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,652	100,526
60	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,615	101,353
61	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	104,957	103,148
62	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,377	100,562

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
63	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,527	10,355	10,356
64	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	102,823	101,399	101,410
65	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	104,004	101,645	101,657
66	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	101,103	101,115
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
67	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	3,855	101,462	99,565	99,620
SICAV MIXTES								
68	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	64,161	64,492
69	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	150,695	150,759
70	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 532,870	1 533,136
71	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	113,033	112,698	112,750
72	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	112,063	112,533	112,617
73	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	85,430	91,464	91,379
74	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,176	17,282	17,280
75	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/04/15	6,596	272,658	283,291	284,220
76	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	32,349	31,821	31,889
77	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 419,706	2 427,117	2 427,862
78	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	78,209	73,493	73,692
79	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	57,858	55,610	55,752
80	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15	0,692	100,944	97,160	97,237
81	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	110,547	104,388	104,531
82	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	97,573	91,562	91,764
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
83	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	11,266	11,277
84	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,387	12,440	12,470
85	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	15,946	16,035	16,087
86	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	14,845	15,209	15,270
87	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	13,041	13,626	13,628
88	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	11,559	11,959	11,953
89	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	10,671	10,706	10,703
90	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	10,723	10,594	10,598
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	127,420	136,346	136,178
92	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	124,932	130,258	130,108
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	29/05/15	0,173	11,080	10,254	10,314
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	109,024	103,947	104,285
95	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	29/05/15	0,241	20,475	20,527	20,558
96	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	76,592	83,532	83,547
97	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,825	88,110	88,121
98	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	98,109	96,273	96,235
99	FCP GENERAL DYNAMIQUE **	CGI	30/09/13	-	-	9,319	En liquidation	En liquidation
100	FCP AL BARAKA **	CGI	30/09/13	-	-	7,293	En liquidation	En liquidation
101	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	100,002	100,198
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	103,033	105,981	106,432
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	99,614	101,805	103,391
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	140,321	141,115	142,739
105	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	29/05/15	0,021	10,578	10,027	10,064
106	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	1,346	122,856	118,714	119,024
107	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	2,300	121,140	118,327	118,479
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	104,666	105,457	105,872
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	104,777	103,877	104,963
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	177,008	187,682	188,408
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	163,377	171,845	172,174
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	144,094	147,744	148,254
113	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	13 621,144	13 738,461
114	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	20,583	20,777
115	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	137,429	138,466
116	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	103,036	104,282
117	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,902	En liquidation	En liquidation
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	117,445	118,371	118,553
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 758,036	8 755,299
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	9,085	8,918	8,972
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	98,783	100,141
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	-	1000,000	1000,000
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	105,569	105,650
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	8,892	8,996	9,087
125	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	98,932	101,149

* En liquidation pour expiration de la durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème}Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

FCP SALAMETT CAP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes qui nous été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « ARAB FINANCIAL CONSULTANTS », nous avons procédé à l'audit des états financiers du Fonds Commun de Placements « FCP SALAMETT CAP » comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2014. Ces états financiers présentent :

-Un Actif Net s'élevant à	14 631 206,321 TND
-Un Résultat d'Exploitation s'élevant à	344 154,586 TND
-Un Résultat net de	362 241,952 TND

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en la matière. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de Placements « FCP SALAMETT CAP » au 31 décembre 2014, ainsi que sa performance financière et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous vous informons que nous avons relevé un dépassement non autorisé dans le taux d'emploi de l'actif en titres émis ou garantis par un même émetteur fixé à un maximum de 10% de l'actif net tel que prévu par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001. Il s'agit des titres émis par la Banques « ARAB TUNISIAN BANK ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévus par l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers, des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2014.

Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers et nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que le système de contrôle interne présente des insuffisances majeures.

Tunis, le 23 mars 2015

Le Commissaire Aux Comptes :
M. Mahmoud ZAHAF

BILAN
ARRETE AU 31/12/2014
(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2014	31/12/2013
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	8 156 214	8 417 661
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	720 549	575 693
b- Obligations et valeurs assimilées	7 435 665	7 841 968
c- Autres valeurs	0	0
AC2- Placements monétaires et disponibilités	6 494 277	2 865 717
a- Placements monétaires	3 980 091	2 504 233
b- Disponibilités	2 514 187	361 484
AC3- Créances d'exploitation	0	0
AC4- Autres actifs	0	0
TOTAL ACTIF	14 650 491	11 283 378
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	17 225	18 053
PA2- Autres créditeurs divers	2 061	2 661
TOTAL PASSIF	19 285	20 713
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	14 147 345	10 899 934
CP2- Sommes distribuables		
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	0	0
b- Sommes distribuables de l'exercice	483 861	362 731
ACTIF NET	14 631 206	11 262 665
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	14 650 491	11 283 378

**ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2014
(Exprimé en dinars)**

	<u>DU 01/01/2014</u> <u>AU 31/12/2014</u>	<u>DU 01/01/2013</u> <u>AU 31/12/2013</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	362 129	464 065
a- Dividendes	11 485	11 233
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	350 644	452 832
c- Revenus des autres valeurs	0	0
PR 2- Revenus des placements monétaires	97 135	148 499
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	459 264	612 565
CH 1- Charges de gestion des placements	104 859	140 520
REVENU NET DES PLACEMENTS	354 405	472 045
CH 2- Autres charges	10 251	14 084
RESULTAT D'EXPLOITATION	344 155	457 961
Régularisations du résultat d'exploitation	139 707	-95 230
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	483 861	362 731
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-139 707	95 230
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	18 087	8 369
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0	-360
- Frais de négociation de titre	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	362 242	465 970

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2014**

	DU 01/01/2014 AU 31/12/2014	DU 01/01/2013 AU 31/12/2013
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Résultat d'Exploitation	344 155	457 961
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	18 087	8 369
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	-360
d- Frais de négociation de titres	0	0
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	0
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	11 685 764	6 719 578
_ Régularisation des sommes non distribuables	17 607	3 791
_ Régularisation des sommes distribuables	352 750	212 688
_ Droits d' entrée	0	0
b- Rachats		
_ Capital	-8 804 270	-11 677 092
_ Régularisation des sommes non distribuables	-9 648	-5 876
_ Régularisation des sommes distribuables	-235 905	-308 715
_ Droit de sortie	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 368 541	-4 589 655
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	11 262 665	15 852 320
b- en fin d'exercice	14 631 206	11 262 665
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	863 680	1 256 776
b- en fin d'exercice	1 082 905	863 680
VALEUR LIQUIDATIVE	13,511	13,040
AN6- TAUX DE RENDEMENT	3,61%	3,39%

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

EXERCICE 2014

I. PRESENTATION GENERALE DU FCP SALAMETT CAP

Le « **Fonds commun de placement SALAMETT CAP** » en abrégé « **FCP SALAMETT CAP** » de catégorie **Obligataire**, est régie par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, a obtenu l'agrément du CMF N°21-2006 en date du 24 Mai 2006.

Le Fonds a pour objet unique la constitution et la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Conformément à l'article 12 du code des OPC, le fonds a été constitué pour un capital de 100.000 Dinars divisé en 10.000 parts de 10 Dinars chacune souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

II. REFERENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

III. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

III.1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

III.2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2014, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

III.3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation.

III.4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

IV. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

Le bilan de l'exercice 2014 totalise tant à l'actif qu'au passif.....	14 650 491,445 11
Contre au 31 décembre 2013.....	283 378,310
Enregistrant une augmentation de	3 367 113,135

L'exercice 2014 a dégagé : un résultat d'exploitation bénéficiaire de.....	344 154,586
Contre un résultat d'exploitation bénéficiaire en 2013 de	457 960,980

Et un résultat net au sens de la norme comptable de.....	362 241,952
Contre un résultat net au 31 décembre 2013 de.....	465 970,011

L'exercice 2014 a dégagé des sommes distribuables de.....	483 861,293
Les sommes distribuables au 31/12/2013 s'élèvent à.....	362 730,792

Nous vous présentons ci-après les états financiers comparés des exercices 2014 et 2013, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration du gestionnaire, ainsi que les notes complémentaires considérées utiles.

V NOTES COMPLEMENTAIRES

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2014	% de l'Actif Net
AC1. PORTEFEUILLE-TITRES	146 205	7 967 473,905	8 156 214,183	55,75%
AC1-A. Actions et Valeurs Assimilées	33 335	703 758,905	720 549,150	4,92%
Titres OPCVM	33 335	703 758,905	720 549,150	4,92%
FCP Salamett Plus	32 000	338 660,350	336 864,000	2,30%
General Obligataire Sicav	1 150	121 034,050	117 436,850	0,80%
FCP Capitalisation et Garantie	185	244 064,505	266 248,300	1,82%
AC1-B. Obligations et valeurs assimilées	112 870	7 263 715,000	7 435 665,033	50,82%
Emprunts National	1 000	100 000,000	102 713,973	0,70%
Emprunt National Catégorie C	1 000	100 000,000	102 713,973	0,70%
Emprunts de sociétés	111 720	7 013 715,000	7 181 912,987	49,09%
Amen Bank SUB 2008 B	10 000	700 000,000	724 164,384	4,94%
Amen Bank SUB 2009	3 000	199 965,000	202 273,234	1,38%
ATB 2007/ 1 CATEG D	2 500	180 000,000	185 939,317	1,27%
ATB SUB 2009	15 000	937 500,000	963 329,014	6,58%
ATL SUB 2008	3 000	240 000,000	244 860,493	1,67%
ATL 2009/2	3 000	120 000,000	121 353,205	0,83%
ATL 2010/1	6 000	120 000,000	122 121,179	0,83%
ATL 2014/3	4 000	400 000,000	400 066,630	2,73%

ATTIJARI LEASING 2014	2 320	232 000,000	232 236,449	1,59%
BTE 2009	2 500	125 000,000	126 553,425	0,86%
BTE 2011	1 000	100 000,000	104 367,150	0,71%
BTK 2014-1	2 500	250 000,000	250 684,658	1,71%
CHO 2009	3 000	187 500,000	188 527,052	1,29%
CHO COMPANY 2009	2 000	125 000,000	125 015,923	0,85%
CIL SUB 2008	3 000	300 000,000	316 732,603	2,16%
CIL 2011/1	3 500	140 000,000	145 461,427	0,99%
HAnnibal Lease 2010/1	2 000	40 000,000	40 960,626	0,28%
Hannibal Lease 2010/2	1 900	38 000,000	38 163,410	0,26%
Hannibal lease 2012/1	5 000	300 000,000	304 255,167	2,08%
Hannibal Lease 2014/1	3 000	300 000,000	303 168,986	2,07%
Meublalex 2008	2 000	80 000,000	81 193,030	0,55%
STB 2008/1 CAT D	10 000	760 000,000	786 211,829	5,37%
STB 2008/2 6.5%	5 000	343 750,000	359 274,315	2,45%
TL 2010/1	5 000	100 000,000	102 550,176	0,70%
TL SUB 2010	5 000	200 000,000	207 956,094	1,42%
UIB 2009/1	5 000	375 000,000	383 077,808	2,61%
UNIFACTOR 2013	1 500	120 000,000	121 415,403	0,83%
Fonds Commun de Créances	150	150 000,000	151 038,073	1,03%
FCC BIAT Credim2 PP3	150	150 000,000	151 038,073	1,03%

Les mouvements du portefeuille-titres du FCP SALAMETT CAP :

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le portefeuille-titres du FCP SALAMETT CAP, se détaillent comme suit :

	cout d'acquisition	intérêts courus	plus ou moins value latentes	Valeur au 31/12
Solde au 31-12-2013	8 217 854,626	201 548,314	-1 741,850	8 417 661,090
Acquisition de l'exercice				
Emprunt de société	1 182 000,000			1 182 000,000
Emprunt national	100 000,000			100 000,000
TITRE OPCVM	126 324,000			126 324,000
Remboursement de l'exercice				
Remboursement Emprunt de société	1 508 260,000			1 508 260,000
Remboursement Emprunt d'état*	150 000,000			150 000,000
Décote /surcote Emprunts d'état	444,721			444,721
Variation des intérêts courus		-29 598,281		-29 598,281
Variation des +/-values potentielles			18 532,095*	18 532,095
Solde au 31-12-2014	7 967 473,905	171 950,033	16 790,245	8 156 214,183

*Hors décote et surcote Emprunts d'Etat.

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2014, à **3 980 090,586 Dinars** et se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Emetteur/ Banque</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31.12.2014</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Placements Monétaires			3 979 580,088	3 980 090,586	27,20%
Certificat de dépôt 09/02/2015	ATB	8	3 979 580,088	3 980 090,586	27,20%

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2014, à **2 514 186,676 Dinars** et représentant les avoirs en banque et la rémunération revenant au compte bancaire.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **362 129,213 Dinars** au 31.12.2014, contre **464 065,200 Dinars** au 31.12.2013 et se détaillant comme suit :

<i>REVENUS</i>	<i>Montant au 31.12.2014</i>	<i>Montant au 31.12.2013</i>
Dividendes	11 484,850	11 233,010
Revenus des emprunts d'Etat	3 057,044	37 557,580
Revenus des obligations et FCC	347 587,319	415 274,610
TOTAL	362 129,213	464 065,200

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.12.2014, à **97 134,737 Dinars**, contre **148 499,464 Dinars** au 31.12.2013 et se détaillant comme suit :

<i>REVENUS</i>	<i>Montant au 31.12.2014</i>	<i>Montant au 31.12.2013</i>
Revenus Certificats de dépôts	24 350,609	30 663,336
Revenus Placements à terme	258,493	64 808,497
Revenus du compte Bancaire	72 525,635	53 027,631
TOTAL	97 134,737	148 499,464

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2014, à **104 858,820 Dinars**, contre **140 519,703 Dinars** au 31.12.2013 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Charges de gestion des placements	31.12.2014	31.12.2013
Rémunération du gestionnaire	96 598,820	132 259,721
Rémunération du dépositaire	8 260,000	8 259,982
Total	104 858,820	140 519,703

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31.12.2014 à **10 250,544 Dinars**, contre **14 083,981 Dinars** au 31.12.2013 et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	31.12.2014	31.12.2013
Redevance CMF	10 232,364	14 009,797
Charges Diverses	18,180	74,184
Total	10 250,544	14 083,981

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2014, à **19 285,124 Dinars** contre **20 713,105 Dinars** au 31.12.2013 et s'analyse comme suit :

PASSIF	31.12.2014	31.12.2013
- Frais du gestionnaire	8 964,563	9 792,567
- Frais du dépositaire	8 260,000	8 260,000
Total Opérateurs créditeurs	17 224,563	18 052,567
- Redevance CMF	949,585	1 037,301
- Retenue à la source	1 110,976	1 623,237
Total autres créditeurs divers	2 060,561	2 660,538
TOTAL	19 285,124	20 713,105

CP1- Note sur le capital :

	31.12.2014	31.12.2013
Capital initial		
Montant	: 10 899 934,413 Dinars	: 15 394 157,524 Dinars
Nombre de titres émis	: 863 680	: 1 256 776
Nombre de porteurs de parts	: 2	: 2
Souscriptions réalisées		
Montant	: 11 685 764,321 Dinars	: 6 719 578,443 Dinars
Nombre de titres émis	: 894 690	: 532 691
Rachats effectués		
Montant	: 8 804 269,554 Dinars	: 11 677 091,614 Dinars
Nombre de titres rachetés	: 675 465	: 925 787
Somme distribuable de l'exercice antérieur⁽¹⁾	: 362 730,792 Dinars	: 458 162,416 Dinars
Sommes non distribuables⁽²⁾	: 3 185,056 Dinars	: 5 127,644 Dinars
Capital au 31.12	: 14 147 345,028 Dinars	: 10 899 934,413 Dinars
Nombre de titres	: 1 082 905	: 863 680
Nombre de porteurs de parts	: 2	: 2

⁽¹⁾Conformément à l'article 17 du prospectus du fonds « **FCP SALAMETT CAP** », les sommes distribuables de l'exercice 2013 ont été intégralement capitalisées.

(2) Les sommes non distribuables s'élèvent au 31.12.2014 à **3 185,056** Dinars contre **5 127,644** Dinars au 31.12.2013 et se détaillent comme suit :

	31.12.2014	31.12.2013
1- Résultat non distribuable	18 087,366	8 009,031
✓ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	18 087,374	8 369,146
✓ +/- values réalisées sur cession de titres.	-0,008	-360,115
2- Régularisation des sommes non distribuables	-14 902,310	-2 881,387
- Aux émissions	-46 746,906	4 644,649
- Aux rachats	31 844,596	-7 526,036
Sommes non distribuables	3 185,056	5 127,644

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat des parts.

Le solde de ce poste au 31.12.2014 se détaille ainsi :

- **Résultat distribuable de l'exercice** : **344 154,586** Dinars
 - **Régularisation du résultat distribuable de l'exercice** : **139 706,707** Dinars

SOMMES DISTRIBUABLES : 483 861,293 Dinars

VI AUTRES INFORMATIONS :

VI-1 Données par part

	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012
• Revenus des placements	0,424	0,709	0,539
• Charges de gestion des placements	(0,097)	(0,163)	(0,134)
• Revenu net des placements	0,327	0,547	0,405
• Autres charges d'exploitation	(0,009)	(0,016)	(0,014)
• Résultat d'exploitation	0,318	0,530	0,392
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,129	(0,110)	(0,027)
• Sommes distribuables de l'exercice	0,447	0,420	0,365
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(0,129)	0,110	0,027
• Variation des plus ou moins-values potentielles sur Titres	0,017	0,010	(0,002)
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	0,007
• Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000
• Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	0,017	0,010	0,005
Résultat net de l'exercice	0,335	0,540	0,396
• Résultat non distribuable de l'exercice	0,017	0,010	0,005
• régularisation du résultat non distribuable	0,007	(0,002)	0,000
• Sommes non distribuables de l'exercice	0,024	0,008	0,005
Nombre de parts	1 082 905	863 680	1 256 776
Valeur liquidative	13,511	13,040	12,613

VI-2 Ratios de gestion des placements**31.12.14****31.12.13****31.12.12**

• Charges de gestion des placements /actif net moyen :	1,651%	1,005%	0,994%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,167%	0,101%	0,100%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	3,370%	3,270%	2,900%

VI-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du fonds est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,8% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.

La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1% HT calculé sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de 8 260 TTC.

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2015

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2015

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société POS pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2015, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 398.741.454 DT et un résultat de la période de 4.250.669 DT.

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société Placement Obligatoire SICAV (POS), comprenant le bilan au 31 Mars 2015, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserve

Antérieurement à 2012, la procédure de mise en paiement des dividendes détachés des actions émises par la société POS, prévoyait, annuellement l'ouverture d'un compte courant bancaire spécifique auprès des guichets du dépositaire et dédié à cet effet. Chacun des différents comptes ouverts est alimenté par le montant global des dividendes devenus exigibles au titre des sommes distribuables relatives à l'exercice comptable concerné par la distribution. Les différents paiements effectués au profit des bénéficiaires au titre de leurs droits aux dividendes transitent, ensuite, par chacun des comptes bancaires concernés.

Par ailleurs, la même procédure mettait à la charge des différentes agences du réseau de la banque l'obligation de transmettre au dépositaire, par fax, les pièces de débit correspondant à toute opération de règlement desdits dividendes à des fins de contrôle.

En raison de l'indisponibilité, chez le gestionnaire, de la plupart des avis d'opérations, les mouvements opérés sur les comptes bancaires susvisés n'ont donné lieu à aucune imputation dans les livres comptables de la société POS. En conséquence, les soldes desdits comptes ne figurent pas au bilan de la société arrêté au 31 Mars 2015 et ce au même titre que la dette corrélative correspondant aux dividendes restant à payer à la même date.

Le processus de régularisation de cette situation entamé durant le premier trimestre de l'exercice 2013, n'a pas encore été finalisé à la date du présent rapport.

Nous n'avons pas été en mesure, pour le même motif, de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés pour nous assurer du montant des avoirs et des dettes qui auraient dû être enregistrés au bilan de la société POS au 31 Mars 2015. En conséquence, nous n'avons pas été en mesure de déterminer les ajustements qui étaient nécessaires.

Dans l'hypothèse où les mouvements précités auraient été comptabilisés par référence aux seuls relevés des comptes bancaires susvisés et en considérant la neutralité de toute erreur ou omission qui aurait pu, le cas échéant, être commise au niveau de la banque, les postes de disponibilités à l'actif et des autres créiteurs divers au passif seraient majorés à hauteur de 403.302 DT et ce sans aucune incidence sur l'actif net. Toujours, sous la même hypothèse, les liquidités et quasi-liquidités, constituées de disponibilités et de titres de créances négociables à échéance inférieure à une année, représenteraient au 31 Mars 2015 une quote-part de 20,07% de l'actif corrigé sur cette base contre 19,99% de l'actif du bilan publié.

Conclusion avec réserve :

Sur la base de notre examen limité, et sous réserves des incidences de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société POS arrêtés au 31 Mars 2015, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 Mai 2015

Le Commissaire Aux Compte :
Financial Auditing & Consulting
Mohamed Neji HERGLI

BILAN
Période close le 31 Mars 2015
(exprimé en Dinars)

	<u>Notes</u>	Au 31 Mars		Au 31 décembre 2014
		2015	2014	
ACTIF				
Portefeuille-titres	5	<u>279 313 312</u>	<u>310 552 797</u>	<u>311 705 478</u>
Obligations		171 228 616	175 470 139	175 227 416
BTA		54 554 043	84 269 650	83 533 527
BTZc		34 925 454	33 011 031	34 441 736
FCC		551 090	814 254	620 709
OPCVM		18 054 110	16 987 723	17 882 090
Placements monétaires et disponibilités	6	<u>117 400 106</u>	<u>95 910 245</u>	<u>68 275 465</u>
Placements monétaires		47 075 339	48 455 362	64 316 328
Placements à terme		29 839 650	-	-
Disponibilités		40 485 117	47 454 883	3 959 137
Créances d'exploitation	8	<u>2 028 036</u>	<u>0</u>	<u>33 843</u>
Intérêts à recevoir		28 036	-	33 843
Titres de créances échus		2 000 000	-	-
TOTAL ACTIF		398 741 454	406 463 042	380 014 787
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	9	559 539	453 453	478 297
Autres créditeurs divers	10	486 274	420 813	322 822
Total passif		1 045 813	874 266	801 119
ACTIF NET				
Capital	11	<u>377 639 406</u>	<u>385 457 928</u>	<u>363 646 599</u>
Sommes distribuables		<u>20 056 235</u>	<u>20 130 847</u>	<u>15 567 069</u>
de la période	12	3 909 013	3 862 271	15 566 574
de l'exercice clos		16 144 806	16 268 052	-
Report à nouveau		2 416	524	495
Total actif net		397 695 641	405 588 776	379 213 668
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		398 741 454	406 463 042	380 014 787

ETAT DE RESULTAT
Période close le 31 Mars 2015
(Exprimé en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>Période du 01/01 au 31/03/2015</u>	<u>Période du 01/01 au 31/03/2014</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2014</u>
Revenus du portefeuille-titres	13	<u>3 415 415</u>	<u>3 744 306</u>	<u>15 308 526</u>
Revenus des obligations		2 116 339	2 095 668	8 475 925
Revenus des BTA et des BTZc		1 291 989	1 638 631	6 194 463
Revenus des OPCVM & FCC		7 087	10 007	638 138
Revenus des placements monétaires	14	<u>748 501</u>	<u>562 103</u>	<u>3 930 556</u>
Revenus des placements à terme	15	<u>339 650</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Total des revenus de placement		<u>4 503 566</u>	<u>4 306 409</u>	<u>19 239 082</u>
Charges de gestion des placements	16	(559 539)	(453 453)	(1 920 408)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>3 944 027</u>	<u>3 852 956</u>	<u>17 318 674</u>
Autres charges d'exploitation	17	(125 288)	(124 553)	(526 357)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>3 818 739</u>	<u>3 728 403</u>	<u>16 792 318</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		90 274	133 868	(1 225 744)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		<u>3 909 013</u>	<u>3 862 271</u>	<u>15 566 574</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(90 274)	(133 868)	1 225 744
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		193 680	102 499 *	35 487 *
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		238 250	459 124 *	459 902 *
Frais de négociation de titres		-	-	(6)
RESULTAT DE LA PERIODE		<u>4 250 669</u>	<u>4 290 026</u>	<u>17 287 700</u>

* Données retraitées à des fins comparatives (Cf. Note 4)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période close le 31 Mars 2015
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2015	Période du 01/01 au 31/03/2014	Période du 01/01 au 31/12/2014
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat d'exploitation	3 818 739	3 728 403	16 792 318
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	193 680	102 499 *	35 487 *
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	238 250	459 124 *	459 902 *
Frais de négociation de titres	-	-	(6)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(16 494 578)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL			
Souscriptions			
Capital	61 185 700	73 720 700	295 536 500
Régularisation des sommes non distribuables	61 475	12 679	(6 766)
Régularisation des sommes distribuables	2 972 417	3 516 053	11 133 532
Rachats			
Capital	(47 639 100)	(55 500 600)	(299 049 100)
Régularisation des sommes non distribuables	(47 197)	(8 238)	(1 182)
Régularisation des sommes distribuables	(2 301 991)	(2 612 726)	(11 363 319)
VARIATION DE L'ACTIF NET	18 481 973	23 417 894	(2 957 213)
ACTIF NET			
En début de période	379 213 668	382 170 881	382 170 881
En fin de période	397 695 641	405 588 776	379 213 668
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	3 634 923	3 670 049	3 670 049
En fin de période	3 770 389	3 852 250	3 634 923
VALEUR LIQUIDATIVE			
En début de période	104,325	104,132	104,132
En fin de période	105,478	105,286	104,325
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,48%	4,49%	4,24%

* Données retraitées à des fins comparatives (Cf. Note 4)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

Placement Obligataire SICAV est une société d'investissement à capital variable, de distribution obligatoire, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée à l'initiative de la Banque Nationale Agricole et a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 17 Décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille-titres de Placement Obligataire SICAV est assurée par la société BNA Capitaux.

La Banque Nationale Agricole a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, Placement Obligataire SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2015, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les éléments inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des composantes du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres est composé d'obligations, de titres émis par l'Etat (BTA, BTZc,...), de titres d'OPCVM et de titres de FCC.

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatées au bilan pour le montant net de retenues à la source.

Les intérêts sur les placements en obligations, en titres émis par l'Etat et en titres de FCC ainsi que ceux relatifs aux placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.
- au prix d'acquisition lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE 4 : AJUSTEMENTS LIES A LA PRESENTATION DE CERTAINES RUBRIQUES DE L'ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET ET DE L'ETAT DE RESULTAT

Antérieurement au 1^{er} janvier 2015, les annulations, consécutives au remboursement et/ou à la cession des bons de trésor assimilables, des surcotes (et/ou décotes) constatées lors de leur comptabilisation initiale figuraient parmi les composantes de la rubrique "*Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres*" aussi bien au niveau de l'état de variation de l'actif net qu'au niveau de l'état de résultat.

Leur reclassement dans la rubrique "*Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres*" tel qu'intervenu, en 2015, a donné lieu au retraitement, en proforma, des chiffres correspondants figurant au niveau de l'état de variation de l'actif net et de l'état de résultat relatifs :

- à la période de 3 mois allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2014, et
- à la période de 12 mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

Le détail des ajustements opérés à des fins comparatives, au titre des périodes comptables susvisées, se présente comme suit :

	Données publiées (1)		Données retraitées (2)		Ecart (2)-(1)	
	Période du 01/01 au 31/03/2014	Période du 01/01 au 31/12/2014	Période du 01/01 au 31/03/2014	Période du 01/01 au 31/12/2014	Période du 01/01 au 31/03/2014	Période du 01/01 au 31/12/2014
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION						
• Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	964 499	1 007 107	102 499	35 487	(862 000)	(971 620)
• Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(402 876)	(511 718)	459 124	459 902	862 000	971 620

NOTE 5 : PORTEFEUILLE-TITRES :

5.1. Composition du portefeuille-titres :

Ce poste totalise, au 31 Mars 2015, la somme de 279.313.312 DT contre 310.552.797 DT au 31 Mars 2014 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Déco- te/ Surco- te	Intérêts courus	± Value potent- ielle	Valeur au 31/03/2015	% actif net	% actif
I- Obligations		<u>158 986 061</u>		<u>3 935 227</u>		<u>162 921 288</u>	<u>40,97%</u>	<u>40,86%</u>
AIL 2010-1	15 000	300 000	-	12 360	-	312 360	0,08%	0,08%
AIL 2011-1	20 000	800 000	-	34 080	-	834 080	0,21%	0,21%
AIL 2012-1	30 000	1 800 000	-	75 984	-	1 875 984	0,47%	0,47%
AIL 2013-1	30 000	2 400 000	-	112 296	-	2 512 296	0,63%	0,63%
AIL 2014-1	20 000	2 000 000	-	78 080	-	2 078 080	0,52%	0,52%
AB 2008/15A	10 000	599 980	-	26 928	-	626 908	0,16%	0,16%
AB 2008/20A	30 000	2 100 000	-	101 496	-	2 201 496	0,55%	0,55%
AB 2009/15A	60 000	3 999 000	-	91 392	-	4 090 392	1,03%	1,03%
AB 2010	30 000	2 199 677	-	58 512	-	2 258 189	0,57%	0,57%
AMEN BANK 2007	20 000	400 000	-	3 184	-	403 184	0,10%	0,10%
AMEN BANK 2011-1	50 000	3 500 000	-	87 520	-	3 587 520	0,90%	0,90%
AMEN BANK 2012 - Taux Fixe	20 000	1 600 000	-	42 960	-	1 642 960	0,41%	0,41%
AMEN BANK 2012 - Taux Variable	57 198	4 575 840	-	120 894	-	4 696 734	1,18%	1,18%
AMEN BANK 2014-1 7ANS	20 000	2 000 000	-	10 784	-	2 010 784	0,51%	0,50%
ATB 2007/1	50 000	3 600 000	-	168 080	-	3 768 080	0,95%	0,94%
ATB SUB 2009	50 000	3 125 000	-	121 200	-	3 246 200	0,82%	0,81%
ATL 2008/SUBOR	15 000	1 200 000	-	40 872	-	1 240 872	0,31%	0,31%
ATL 2009/2	19 000	760 000	-	17 541	-	777 541	0,20%	0,19%
ATL 2010-1	75 000	1 500 000	-	40 560	-	1 540 560	0,39%	0,39%
ATL 2010-2	35 500	2 130 000	-	25 134	-	2 155 134	0,54%	0,54%
ATL 2011	30 000	2 400 000	-	15 456	-	2 415 456	0,61%	0,61%
ATL 2012-1	30 000	1 800 000	-	73 992	-	1 873 992	0,47%	0,47%
ATL 2013-1	20 000	2 000 000	-	102 544	-	2 102 544	0,53%	0,53%
ATL 2013-2	30 260	3 026 000	-	65 457	-	3 091 457	0,78%	0,78%
ATL 2014-1	20 000	1 600 000	-	3 824	-	1 603 824	0,40%	0,40%
ATL 2014-3	40 000	4 000 000	-	34 880	-	4 034 880	1,01%	1,01%
ATTIJ BANK 2010	20 000	857 120	-	8 192	-	865 312	0,22%	0,22%
ATTIJ LEAS 2011	30 000	1 200 000	-	12 312	-	1 212 312	0,30%	0,30%
ATTIJARI LEASING 2012-1	15 000	1 500 000	-	63 672	-	1 563 672	0,39%	0,39%
ATTIJARI LEASING 2012-2	10 000	600 000	-	8 616	-	608 616	0,15%	0,15%
BH 2009	25 895	1 991 326	-	22 435	-	2 013 761	0,51%	0,51%
BH 2013-1	20 000	1 714 000	-	70 768	-	1 784 768	0,45%	0,45%
BNA SUB 2009	50 000	3 332 500	-	141 600	-	3 474 100	0,87%	0,87%
BTE 2009	41 100	2 055 000	-	46 821	-	2 101 821	0,53%	0,53%
BTE 2010 CAT A 10 ANS	40 000	2 400 000	-	53 600	-	2 453 600	0,62%	0,62%
BTE 2010 CAT B 20 ANS	10 000	800 000	-	20 104	-	820 104	0,21%	0,21%
BTE 2011 CAT A 7 ANS	27 500	2 200 000	-	15 114	-	2 215 114	0,56%	0,56%
BTE 2011 CAT B 20 ANS	25 000	2 125 000	-	14 840	-	2 139 840	0,54%	0,54%

BTK 2009	50 000	3 332 618	-	13 920	-	3 346 538	0,84%	0,84%
BTK 2012-1	50 000	3 571 500	-	67 560	-	3 639 060	0,92%	0,91%
BTK2014-1 7.45%	20 000	2 000 000	-	34 944	-	2 034 944	0,51%	0,51%
CHO 2009	5 000	312 500	-	5 328	-	317 828	0,08%	0,08%
CIL 2008 SUB	10 000	800 000	-	9 664	-	809 664	0,20%	0,20%
CIL 2010/1	20 000	400 000	-	11 280	-	411 280	0,10%	0,10%
CIL 2010/2	30 000	600 000	-	10 536	-	610 536	0,15%	0,15%
CIL 2011/1	30 250	605 000	-	3 340	-	608 340	0,15%	0,15%
CIL 2012/1	20 000	800 000	-	208	-	800 208	0,20%	0,20%
CIL 2012/2	20 000	1 200 000	-	6 496	-	1 206 496	0,30%	0,30%
CIL 2014/1	15 000	1 500 000	-	61 548	-	1 561 548	0,39%	0,39%
CIL 2014/2	20 000	2 000 000	-	20 320	-	2 020 320	0,51%	0,51%
ELWIFAK 2010 TMM+0,775	20 000	400 000	-	4 000	-	404 000	0,10%	0,10%
ALW 2013	5 000	400 000	-	20 308	-	420 308	0,11%	0,11%
HAN LEASE2010	10 000	200 000	-	6 608	-	206 608	0,05%	0,05%
HAN LEASE2010-2	34 000	680 000	-	10 227	-	690 227	0,17%	0,17%
HL 2012/1	20 000	1 200 000	-	32 848	-	1 232 848	0,31%	0,31%
HL 2013-1	20 000	1 600 000	-	77 184	-	1 677 184	0,42%	0,42%
HL 2013-2	22 800	2 280 000	-	11 747	-	2 291 747	0,58%	0,57%
HL 2014-1 7.8%	30 000	3 000 000	-	78 480	-	3 078 480	0,77%	0,77%
MEUBLATEX 2010 TRA	7 000	420 000	-	16 901	-	436 901	0,11%	0,11%
MEUBLATEX 2008	10 000	400 000	-	10 224	-	410 224	0,10%	0,10%
MEUBLATEX 2010 TRB	100	6 000	-	241	-	6 241	0,00%	0,00%
MODERN LEASING 2012	20 000	2 000 000	-	11 968	-	2 011 968	0,51%	0,50%
SERVICOM 2012	5 000	300 000	-	452	-	300 452	0,08%	0,08%
SIHM2008	14 000	280 000	-	7 896	-	287 896	0,07%	0,07%
STB 2011	30 000	1 713 900	-	14 664	-	1 728 564	0,43%	0,43%
STB2008-16A/1	7 500	468 750	-	20 940	-	489 690	0,12%	0,12%
STB2008-20A/1	20 000	1 400 000	-	64 992	-	1 464 992	0,37%	0,37%
STB2008-25A/1	70 000	5 320 000	-	256 368	-	5 576 368	1,40%	1,40%
STB2010/1 +0.7%	20 000	1 000 000	-	1 088	-	1 001 088	0,25%	0,25%
STB2010/1 5.3%	50 000	3 332 500	-	3 480	-	3 335 980	0,84%	0,84%
Tunisie Leasing 2010-1	20 000	400 000	-	13 664	-	413 664	0,10%	0,10%
Tunisie Leasing 2010-2	30 000	600 000	-	9 552	-	609 552	0,15%	0,15%
Tunisie Leasing 2011-1	30 000	1 200 000	-	44 616	-	1 244 616	0,31%	0,31%
Tunisie Leasing 2011-2	30 000	1 200 000	-	24 096	-	1 224 096	0,31%	0,31%
Tunisie Leasing 2011-3	40 000	1 600 000	-	12 704	-	1 612 704	0,41%	0,40%
Tunisie Leasing 2012-1	20 000	2 000 000	-	84 112	-	2 084 112	0,52%	0,52%
Tunisie Leasing 2012-2 TA	20 000	1 200 000	-	12 592	-	1 212 592	0,30%	0,30%
Tunisie Leasing 2013	15 000	1 200 000	-	61 488	-	1 261 488	0,32%	0,32%
Tunisie Leasing 2013-1	20 000	2 000 000	-	57 200	-	2 057 200	0,52%	0,52%
Tunisie Leasing 2013-2	4 800	480 000	-	4 397	-	484 397	0,12%	0,12%
Tunisie Leasing 2014-1	20 000	2 000 000	-	108 896	-	2 108 896	0,53%	0,53%

Tunisie Leasing 2014-2	20 000	2 000 000	-	36 592	-	2 036 592	0,51%	0,51%
Tunisie Leasing 2015-1	30 000	3 000 000	-	7 226	-	3 007 226	0,76%	0,75%
Tunisie Leasing Subordonné 2010	20 050	401 000	-	1 668	-	402 668	0,10%	0,10%
Tunisie Factoring 2014-1	10 000	1 000 000	-	12 656	-	1 012 656	0,25%	0,25%
UBCI 2013	20 000	2 000 000	-	90 912	-	2 090 912	0,53%	0,52%
UIB 2009 CAT C	100 000	7 500 000	-	248 080	-	7 748 080	1,95%	1,94%
UIB 2011-1	30 000	2 550 000	-	76 752	-	2 626 752	0,66%	0,66%
UIB 2011-2	65 000	3 713 450	-	29 276	-	3 742 726	0,94%	0,94%
UIB 2012-1	20 000	1 428 400	-	15 984	-	1 444 384	0,36%	0,36%
UNIFACT 2010 TMM+1	10 000	200 000	-	1 432	-	201 432	0,05%	0,05%
UNIFACTOR 2013	20 000	1 600 000	-	41 488	-	1 641 488	0,41%	0,41%
II- Titres émis par l'Etat		84 666 010	(697 646)	13 818 460	0	97 786 824	24,59%	24,52%
Obligations		8 000 000	-	307 328	-	8 307 328	2,09%	2,08%
Emprunt National 2014	80 000	8 000 000	-	307 328	-	8 307 328	2,09%	2,08%
BTA		53 638 303	(697 646)	1 613 385	-	54 554 043	13,72%	13,68%
BTA à 6,90% -05/2022 sur 15 ans	14 165	13 972 000	259 439	700 499	-	14 931 938	3,75%	3,74%
BTA 5,5% - 03/2019 sur 10 ans	6 735	6 666 303	-	17 048	-	6 683 351	1,68%	1,68%
BTA 5,60% -08/2022 sur 10 ans	27 000	27 000 000	(863 193)	772 157	-	26 908 964	6,77%	6,75%
BTA 5,50% -10/2018 sur 10 ans	6 000	6 000 000	(93 891)	123 682	-	6 029 791	1,52%	1,51%
BTZc		23 027 707	-	11 897 747	-	34 925 454	8,78%	8,76%
BTZc Octobre 2018	12 000	6 420 000	-	2 483 540	-	8 903 540	2,24%	2,23%
BTZc 10/10/2016	10 000	5 133 807	-	3 116 993	-	8 250 799	2,07%	2,07%
BTZc 10/10/2016	15 000	8 023 500	-	4 430 954	-	12 454 454	3,13%	3,12%
BTZc 10/10/2016	6 400	3 450 400	-	1 866 260	-	5 316 660	1,34%	1,33%
III- Titres des FCC		547 749	0	3 341	0	551 090	0,14%	0,14%
FCC1 P2 14/05/2015	1 500	547 749	-	3 341	-	551 090	0,14%	0,14%
IV- Titres des OPCVM		17 426 775	0	0	627 336	18 054 110	4,54%	4,53%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	8 435	867 379	-	-	(2 589)	864 790	0,22%	0,22%
FCP SALAMETT CAP	140 000	1 453 626	-	-	455 414	1 909 040	0,48%	0,48%
FCP SALAMETT PLUS	67 899	698 370	-	-	23 464	721 834	0,18%	0,18%
FINA O SICAV	5 350	555 349	-	-	7 278	562 627	0,14%	0,14%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	20 504	2 179 661	-	-	(5 704)	2 173 957	0,55%	0,55%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	12 449	1 293 246	-	-	217	1 293 464	0,33%	0,32%
SICAV TRESOR	30 424	3 178 850	-	-	(17 127)	3 161 723	0,80%	0,79%
TUNISO-EMIRATIE SICAV	42 313	4 331 100	-	-	113 796	4 444 896	1,12%	1,11%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	27 638	2 869 192	-	-	52 587	2 921 779	0,73%	0,73%
Total		261 626 594	(697 646)	17 757 029	627 336	279 313 312	70,23%	70,05%

5.2. Mouvements du portefeuille-titres :

Les mouvements enregistrés durant le premier trimestre de l'exercice 2015 sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Obligations	BTA	BTZc	FCC	OPCVM	Total
Coût d'acquisition						
+ En début de la période (a)	170 708 131	81 644 803	23 027 707	616 763	17 426 775	293 424 177
+ Acquisitions	6 000 000	-	-	547 749	-	6 547 749
- Cessions	-	(5 406 500)	-	-	-	(5 406 500)
- Remboursements	(9 722 070)	(22 600 000)	-	(616 763)	-	(32 938 833)
= A la clôture de la période (1)	166 986 061	53 638 303	23 027 707	547 749	17 426 775	261 626 594
Différences d'estimation						
+ En début de la période (b)	-	(719 306)	-	-	455 316	(263 990)
± Annulation, à l'ouverture de la période, des plus ou moins-values potentielles	-	-	-	-	(455 316)	(455 316)
+ Plus-values potentielles à la clôture de la période	-	-	-	-	652 755	652 755
- Moins-values potentielles à la clôture de la période	-	-	-	-	(25 420)	(25 420)
+ Décotes rapportées à l'actif net	-	35 429	-	-	-	35 429
- Surcotes rapportées à l'actif net	-	(13 769)	-	-	-	(13 769)
+ Amortissement cumulé des surcotes sur titres cédées et/ou remboursés	-	260 500	-	-	-	260 500
- Surcotes initiales sur titres cédées et/ou remboursés	-	(260 500)	-	-	-	(260 500)
= A la clôture de la période (2)	-	(697 646)	-	-	627 336	(70 310)
Créances rattachées d'intérêts						
+ En début de la période (c)	4 519 285	2 608 029	11 414 029	3 947	-	18 545 291
± Intérêts courus à l'achat	-	-	-	-	-	-
+ Revenus d'intérêts de la période	2 116 339	808 271	483 718	7 087	-	3 415 415
- Détachement de coupons d'intérêts de la période	(2 393 069)	(1 802 916)	-	(7 692)	-	(4 203 677)
= A la clôture de la période (3)	4 242 555	1 613 385	11 897 747	3 341	-	17 757 029
Solde au 31 mars 2015 [(1)+(2)+(3)]	171 228 616	54 554 043	34 925 454	551 090	18 054 110	279 313 312
Solde au 31 décembre 2014 [(a)+(b)+(c)]	175 227 416	83 533 527	34 441 736	620 709	17 882 090	311 705 478

NOTE 6 : PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

6.1. Placements monétaires :

Ce poste totalise au 31 Mars 2015, la somme de 47.075.339 DT contre 48.455.362 DT au 31 Mars 2014 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/03/2015	% actif net	% actif
I- Billets de trésorerie		8 386 004	101 607	8 487 611	2,13%	2,13%
I.1 Titres à échéance supérieure à un an		0	0	0	0,00%	0,00%
	-	-	-	-	-	-
I.2 Titres à échéance inférieure à un an (non considérés parmi les quasi-liquidités)		6 541 317	72 617	6 613 934	1,66%	1,66%
HANNIBAL LEASE	40	1 970 167	25 118	1 995 285	0,50%	0,50%
LOUKIL COM	13	630 000	9 915	639 915	0,16%	0,16%
UNIFACTOR	80	3 941 150	37 584	3 978 734	1,00%	1,00%

II.3 Titres à échéance inférieure à un an (considérés parmi les quasi-liquidités)		1 844 687	28 989	1 873 677	0,47%	0,47%
ECONOMIC AUTO	6	293 918	4 583	298 501	0,08%	0,07%
LOUKIL CIE	24	1 163 077	18 305	1 181 382	0,30%	0,30%
MED COM	8	387 692	6 102	393 794	0,10%	0,10%
II- Certificats de dépôt		38 458 250	129 478	38 587 728	9,70%	9,68%
II.1 Titres à échéance supérieure à un an		0	0	0	0,00%	0,00%
	-	-	-	-	-	-
II.2 Titres à échéance inférieure à un an (non considérés parmi les quasi-liquidités)		30 967 071	121 835	31 088 906	7,82%	7,80%
BNA	56	27 967 071	21 515	27 988 586	7,04%	7,02%
BTE	6	3 000 000	100 320	3 100 320	0,78%	0,78%
II.3 Titres à échéance inférieure à un an (considérés parmi les quasi-liquidités)		7 491 180	7 643	7 498 822	1,89%	1,88%
BNA	15	7 491 180	7 643	7 498 822	1,89%	1,88%
Total		46 844 255	231 084	47 075 339	11,84%	11,81%

6.2. Placements à terme :

Ce poste se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/03/2015	% actif net	% actif
I- Placements à court terme		29 500 000	339 650	29 839 650	7,50%	7,48%
Placements en comptes à terme BNA	29 500	29 500 000	339 650	29 839 650	0,00%	7,48%
II- Placements à long terme		0	0	0	0,00%	0,00%
Placements en comptes à terme BNA						
Total		29 500 000	339 650	29 839 650	7,50%	7,48%

6.3. Disponibilités :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Mars 2015	31 Mars 2014	31 Décembre 2014
Avoirs en banque	41 837 776	46 804 923	3 969 017
Encaissements non encore comptabilisés	(1 382)	(23 962)	(9 781)
Décaissements non encore comptabilisés	-	-	1
Montants comptabilisés et non encore décaissés	(3 714)	(2 948)	-
Sommes à régler :	(1 997 748)	(100)	(100)
Placements à régler	(1 997 648)	-	-
Autres	(100)	(100)	(100)
Sommes à encaisser	650 185	676 970	-
Total	40 485 117	47 454 883	3 959 137

6.4. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités :

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 31 Mars 2015, le ratio susvisé s'élève à **19,99%** et a été calculé comme suit :

	Valeur au 31/03/2015	% actif
I- Liquidités	<u>70 324 767</u>	<u>17,64%</u>
I.1- Placements à terme	29 839 650	7,48%
I.2- Disponibilités	40 485 117	10,15%
II- Quasi-liquidités	<u>9 372 499</u>	<u>2,35%</u>
II.1- Bons de trésor à court terme	-	0,00%
II.2- Billets de trésorerie à échéance inférieure à un an	1 873 677	0,47%
II.3- Certificats de dépôt à échéance inférieure à un an	7 498 822	1,88%

Total Général (A) = (I + II)	79 697 266
Total Actif (B)	398 741 454
Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités (A)/(B)	19,99%

NOTE 7 : VALEURS MOBILIERES EN PORTEFEUILLE DETAILLEES PAR EMETTEUR :

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société POS et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 31 Mars 2015 une valeur comptable de 326.388.651 DT, soit 81,85% du total actif.

Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur	Portefeuille Titres (1)					Placements monétaires (2)		Total (1)+(2)	% actif
	Obligations	BTA	BTZc	Parts FCC	Titres d'OPCVM	Billets de trésorerie	Certificats de dépôt		
ETAT	8 307 328	54 554 043	34 925 454	-	-	-	-	97 786 824	24,52%
BNA	3 474 100	-	-	-	-	-	35 487 408	38 961 508	9,77%
AMEN BANK	21 518 167	-	-	-	-	-	-	21 518 167	5,40%
ATL	20 836 260	-	-	-	-	-	-	20 836 260	5,23%
TUNISIE LEASING	19 759 803	-	-	-	-	-	-	19 759 803	4,96%
UIB	15 561 942	-	-	-	-	-	-	15 561 942	3,90%
STB	13 596 682	-	-	-	-	-	-	13 596 682	3,41%
BTE	9 730 479	-	-	-	-	-	3 100 320	12 830 799	3,22%
HANNIBAL LEASE	9 177 094	-	-	-	-	1 995 285	-	11 172 379	2,80%
BTK	9 020 542	-	-	-	-	-	-	9 020 542	2,26%
CIL	8 028 392	-	-	-	-	-	-	8 028 392	2,01%
AIL	7 612 800	-	-	-	-	-	-	7 612 800	1,91%
ATB	7 014 280	-	-	-	-	-	-	7 014 280	1,76%
UNIFACTOR	1 842 920	-	-	-	-	3 978 734	-	5 821 654	1,46%
TUNISO-EMIRATIE SICAV	-	-	-	-	4 444 896	-	-	4 444 896	1,11%
BH	3 798 529	-	-	-	-	-	-	3 798 529	0,95%

Emetteur	Portefeuille Titres (1)					Placements monétaires (2)		Total (1)+(2)	% actif
	Obligations	BTA	BTZc	Parts FCC	Titres d'OPCVM	Billets de trésorerie	Certificats de dépôt		
ATTIJARI LEASING	3 384 600	-	-	-	-	-	-	3 384 600	0,85%
SICAV TRESOR	-	-	-	-	3 161 723	-	-	3 161 723	0,79%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	-	-	-	-	2 921 779	-	-	2 921 779	0,73%
MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	-	-	-	-	2 173 957	-	-	2 173 957	0,55%
UBCI	2 090 912	-	-	-	-	-	-	2 090 912	0,52%
MODERN LEASING	2 011 968	-	-	-	-	-	-	2 011 968	0,50%
FCP SALAMETT CAP	-	-	-	-	1 909 040	-	-	1 909 040	0,48%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	-	-	-	-	1 293 464	-	-	1 293 464	0,32%
LOUKIL CIE	-	-	-	-	-	1 181 382	-	1 181 382	0,30%
TUNISIE FACTORING	1 012 656	-	-	-	-	-	-	1 012 656	0,25%
ATTIJARI BANK	865 312	-	-	-	-	-	-	865 312	0,22%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	-	-	-	-	864 790	-	-	864 790	0,22%
MEUBLATEX	853 366	-	-	-	-	-	-	853 366	0,21%
EL WIFACK LEASING	824 308	-	-	-	-	-	-	824 308	0,21%
FCP SALAMMETT PLUS	-	-	-	-	721 834	-	-	721 834	0,18%
Emetteur	Portefeuille Titres (1)					Placements monétaires (2)		Total (1)+(2)	% actif
	Obligations	BTA	BTZc	Parts FCC	Titres d'OPCVM	Billets de trésorerie	Certificats de dépôt		
LOUKIL COM	-	-	-	-	-	639 915	-	639 915	0,16%
FINA O SICAV	-	-	-	-	562 627	-	-	562 627	0,14%
FCC BIAT-CREDIMMO	-	-	-	551 090	-	-	-	551 090	0,14%
MED COM	-	-	-	-	-	393 794	-	393 794	0,10%
CHO COMPANY	317 828	-	-	-	-	-	-	317 828	0,08%
SERVICOM	300 452	-	-	-	-	-	-	300 452	0,08%
ECONOMIC AUTO	-	-	-	-	-	298 501	-	298 501	0,07%
SIHM	287 896	-	-	-	-	-	-	287 896	0,07%
Total Général	171 228 616	54 554 043	34 925 454	551 090	18 054 110	8 487 611	38 587 728	326 388 651	81,85%

NOTE 8 : CREANCES D'EXPLOITATION :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Mars 2015	31 Mars 2014	31 Décembre 2014
Intérêts à recevoir	28 036	-	33 843
+ Intérêts courus sur dépôts en banque	28 036	-	33 843
+ Intérêts de retard courus sur Billets de trésorerie échus	1 260	-	-
- Intérêts différés	(1 260)	-	-
Titres de créances échus	2 000 000	-	-
Billets de trésorerie échus et non encore remboursés	2 000 000	-	-
Total	2 028 036	-	33 843

NOTE 9 : OPERATEURS CREDITEURS :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Mars 2015	31 Mars 2014	31 Décembre 2014
Gestionnaire (BNA Capitaux)	390 830	283 408	298 936
Dépositaire (BNA)	168 709	170 045	179 362
Total	559 539	453 453	478 297

NOTE 10 : AUTRES CREDITEURS DIVERS :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Mars 2015	31 Mars 2014	31 Décembre 2014
Dividendes à payer	98 304	76 289	107 521
Administrateurs - Jetons de présence	37 397	37 397	30 000
Commissaire aux comptes	37 836	36 511	30 439
Conseil du marché Financier (CMF)	32 501	31 251	34 038
Rachats	272 097	230 550	116 402
Retenues à la source à payer	-	-	500
Autres	8 139	8 814	3 922
Total	486 274	420 813	322 822

NOTE 11 : CAPITAL :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Mars 2015	31 Mars 2014	31 Décembre 2014
Capital au début de période			
Montant (en nominal)	363 492 300	367 004 900	367 004 900
Nombre de titres	3 634 923	3 670 049	3 670 049
Nombre d'actionnaires	4 016	3 836	3 836
Souscriptions réalisées			
Montant (en nominal)	61 185 700	73 720 700	295 536 500
Nombre de titres	611 857	737 207	2 955 365
Rachats effectués			
Montant (en nominal)	(47 639 100)	(55 500 600)	(299 049 100)
Nombre de titres	(476 391)	(555 006)	(2 990 491)
Capital fin de période			
Montant (en nominal)	377 038 900	385 225 000	363 492 300
Nombre de titres	3 770 389	3 852 250	3 634 923
Nombre d'actionnaires	3 991	3 796	4 016
Sommes non distribuables	446 207	566 064	487 434
1- Résultat non distribuable de la période	431 930	561 623	495 382
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	193 680	102 499*	35 487*
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	238 250	459 124*	459 902*
Frais de négociation de titres	-	-	(6)
2- Régularisation des sommes non distribuables	14 278	4 441	(7 949)
Aux émissions	61 475	12 679	(6 766)
Aux rachats	(47 197)	(8 238)	(1 182)
Sommes non distribuables de(s) exercice(s) antérieurs	154 299	(333 135)	(333 135)
Total	377 639 406	385 457 928	363 646 599

*Données retraitées à des fins comparatives (Cf. Note 4)

NOTE 12 : SOMMES DISTRIBUABLES :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Mars 2015	31 Mars 2014	31 Décembre 2014
Résultat d'exploitation	3 818 739	3 728 403	16 792 318
Régularisation lors des souscriptions d'actions	352 053	402 728	5 563 867
Régularisation lors des rachats d'actions	(261 778)	(268 860)	(6 789 610)
Total	3 909 013	3 862 271	15 566 574

NOTE 13 : REVENUS DU PORTEFEUILLE - TITRES :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du
	01/01 au 31/03/2015	01/01 au 31/03/2014	01/01 au 31/12/2014
Revenus des obligations	2 116 339	2 095 668	8 475 925
± Variation des intérêts courus	(276 730)	(333 199)	(39 043)
+ Coupons d'intérêts échus	2 393 069	2 428 866	8 514 968
Revenus des BTA & BTZc	1 291 989	1 638 631	6 194 463
± Variation des intérêts courus	(510 926)	(1 646 071)	269 844
+ Coupons d'intérêts échus	1 802 916	3 284 702	5 924 619
Revenus des FCC	7 087	10 007	36 323
± Variation des intérêts courus	(605)	(601)	(1 454)
+ Coupons d'intérêts échus	7 692	10 608	37 778
Revenus des OPCVM	-	-	601 814
Total	3 415 415	3 744 306	15 308 526

NOTE 14 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du 01/01 au 31/12/2014
	01/01 au 31/03/2015	01/01 au 31/03/2014	
Revenus des billets de trésorerie	178 266	103 008	462 158
± Variation des intérêts courus	(50 272)	(109 309)	84
+ Coupons d'intérêts échus	228 538	212 316	462 074
Revenus des certificats de dépôt	556 767	458 637	3 273 139
± Variation des intérêts courus	25 332	71 134	41 586
+ Coupons d'intérêts échus	531 435	387 502	3 231 553
Intérêts des comptes de dépôt	13 468	459	195 259
Total	748 501	562 103	3 930 556

NOTE 15 : REVENUS DES PLACEMENTS A TERME :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du 01/01 au 31/12/2014
	01/01 au 31/03/2015	01/01 au 31/03/2014	
Revenus des placements en compte BNA	339 650	-	-
± Variation des intérêts courus	339 650	-	-
+ Coupons d'intérêts échus	-	-	-
Total	339 650	-	-

NOTE 16 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS :

	Période du		Période du 01/01 au 31/12/2014
	01/01 au 31/03/2015	01/01 au 31/03/2014	
Rémunération du gestionnaire	390 830	283 408	1 200 255
Rémunération du dépositaire	168 709	170 045	720 153
Total	559 539	453 453	1 920 408

NOTE 17 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du 01/01 au 31/12/2014
	01/01 au 31/03/2015	01/01 au 31/03/2014	
Jetons de présence	7 397	7 397	30 000
Redevance CMF	95 316	96 071	406 866
Honoraires du commissaire aux comptes	7 397	7 397	30 000
Rémunération du Président du Conseil d'Administration	1 385	1 383	5 654
Rémunération du Directeur Général	2 749	2 749	9 807
TCL	9 007	8 613	38 478
Diverses charges d'exploitation	2 037	943	5 551
Total	125 288	124 553	526 357

NOTE 18. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES :**18.1. Nature des relations avec les parties liées :**

Les parties liées à la société PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV sont le gestionnaire et le dépositaire ayant avec celle-ci des dirigeants communs :

	En sa qualité d'établissement gestionnaire, elle est chargée de la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV.
B.N.A CAPITAUX	En contrepartie de ses prestations, elle a perçu, du 1 ^{er} janvier au 1 ^{er} février 2015, une rémunération hors TVA de 0,25% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien. A partir du 2 février 2015, ladite rémunération a été portée, annuellement et en hors TVA, à 0,4% de l'actif net quotidien.
	En sa qualité de dépositaire, elle est chargée de :
B.N.A	<ul style="list-style-type: none">• Conserver les titres et les fonds de la société ;• Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ;• Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants.
	En contrepartie de ses services, elle perçoit une rémunération hors TVA de 0,15% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

18.2. Flux de transactions avec les parties liées :

Le détail des opérations conclues avec les parties liées, au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2015, est récapitulé dans le tableau suivant :

Opérations de la période	BNA CAPITAUX	BNA
Opérations impactant les sommes distribuables		
Rémunération du gestionnaire	(390 830)	-
Rémunération du dépositaire	-	(168 709)
Opérations impactant les sommes non distribuables	Néant	Néant

18.3. Encours des opérations réalisées avec les parties liées :

L'encours des opérations réalisées avec les parties liées se présente au 31 Mars 2015 comme suit :

Soldes à la fin de la période	BNA CAPITAUX	BNA
Rémunération du gestionnaire à payer	(390 830)	-
Rémunération du dépositaire à payer	-	(168 709)

SANADETT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 31 MARS 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRÊTE Au 31 Mars 2015

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SANADETT SICAV, et en application de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 31 Mars 2015.

L'actif net de la société SANADETT SICAV au 31 Mars 2015 totalise **218 315 425 TND**

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif de la société « SANADETT SICAV » ci-joint arrêté au 31 Mars 2015 reflète correctement la situation de votre société.

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous vous informons que nous avons relevé un dépassement non autorisé dans le taux d'emploi de l'actif en titres émis ou garantis par un même émetteur fixé à un maximum de 10% de l'actif net tel que prévu par l'article 29 du code des organismes de placement collectif. Il s'agit des titres émis et garantis par la Banque « ATB » ;

Tunis, le 24 Avril 2015

Le Commissaire Aux Comptes :
M. Mahmoud ZAHAF

BILAN
ARRETE AU 31/03/2015
(Exprimé en dinars)

(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/03/2015	31/03/2014	31/12/2014
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES			
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	10 798 996	10 349 746	10 686 182
b- Obligations et valeurs assimilées	115 968 890	125 588 389	124 949 735 *
c- Autres valeurs			
AC2- Placements monétaires et disponibilités			
a- Placements monétaires	52 808 161	43 901 373	42 591 101
b- Disponibilités	39 113 441	41 504 024	37 851 598
AC3- Créances d'exploitation	3 436	1 055 342	3 436 *
AC4- Autres actifs	0	0	0
TOTAL ACTIF	218 692 924	222 398 874	216 082 052
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	111 470	101 589	116 045
PA2- Autres créditeurs divers	266 029	97 623	258 292
TOTAL PASSIF	377 499	199 212	374 337
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	207 531 257	211 743 447	207 068 783
CP2- Sommes distribuables			
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	8 653 893	8 321 547	754
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	2 130 275	2 134 668	8 638 178
ACTIF NET	218 315 425	222 199 662	215 707 715
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	218 692 924	222 398 874	216 082 052

* Chiffre retraité pour des besoins de comparabilité suite au reclassement de la Retenue à la source sur Achat de BTA de la rubrique Obligations et valeurs assimilées à la rubrique créance d'exploitation.

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/03/2015
(Exprimé en dinars)

	<u>DU 01/01/2015</u> <u>AU 31/03/2015</u>	<u>DU 01/01/2014</u> <u>AU 31/03/2014</u>	<u>DU 01/01/2014</u> <u>AU 31/12/2014</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres			
a- Dividendes	0	0	367 323
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 460 783	1 507 072	6 047 722
c- Revenus des autres valeurs	-	-	-
PR 2- Revenus des placements monétaires	1 132 177	907 775	4 651 431
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	2 592 960	2 414 847	11 066 476
CH 1- Charges de gestion des placements	328 065	307 389	1 373 040
REVENU NET DES PLACEMENTS	2 264 895	2 107 458	9 693 437
PR 3- Autres produits	-	-	-
CH 2- Autres charges	72 223	69 882	304 775
RESULTAT D EXPLOITATION	2 192 672	2 037 576	9 388 661
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	-62 397	97 093	-750 483
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	2 130 275	2 134 668	8 638 178
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)			
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	62 397	-97 093	750 483
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	106 125	98 606	24 850
- Frais de négociation de titres	880	0	12
- Frais de négociation de titres	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE	2 299 677	2 136 181	9 413 523

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/03/2015**

	<u>DU 01/01/2015</u> <u>AU 31/03/2015</u>	<u>DU 01/01/2014</u> <u>AU 31/03/2014</u>	<u>DU 01/01/2014</u> <u>AU 31/12/2014</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>			
a- Resultat d'Exploitation	2 192 672	2 037 576	9 388 661
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	106 125	98 606	24 850
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	880	0	12
d- Frais de négociation de titres	0	0	0
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	0	-9 439 036
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>			
a- Souscriptions			
Capital	65 763 028	73 063 910	275 303 947
Régularisation des sommes non distribuables	34 240	18 582	4 266
Régularisation des sommes distribuables	3 047 162	3 262 138	10 020 207
Droits d'entrée	0	0	0
b- Rachats			
Capital	-65 405 341	-58 671 682	-265 526 654
Régularisation des sommes non distribuables	-36 458	-13 846	14 485
Régularisation des sommes distribuables	-3 094 598	-2 599 152	-9 086 554
Droit de sortie	0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 607 710	17 196 131	10 704 184
AN 4- <u>ACTIF NET</u>			
a- en début de période	215 707 715	205 003 531	205 003 531
b- en fin de période	218 315 425	222 199 662	215 707 715
AN 5- <u>NOMBRE D'ACTIONNAIRES</u>			
a- en début de période	1 988 084	1 894 191	1 894 191
b- en fin de période	1 991 527	2 032 401	1 988 084
VALEUR LIQUIDATIVE	109,622	109,329	108,500
AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUALISEE	4,19%	4,07%	4,03%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
Arrêtés au 31 mars 2015

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31-03-2015 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Par ailleurs, le bilan au 31/12/2014 a été retraité pour que les chiffres correspondants de la rubrique « créances d'exploitation » et « Obligations et valeurs assimilées » soient comparables avec l'exercice 2015.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.03.2015 ou à la date antérieure la plus récente.

Toutefois, la décote sur acquisition est amortie d'une manière constante jusqu'à la date de l'échéance. Elle est constatée en déduction du prix de revient. La partie amortie est soustraite des sommes non distribuables.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Portefeuille titres :

a. Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Désignation du Titre	Nombre de Titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2015	% de l'Actif Net
Titres OPCVM				
FCP Salamett Plus	50000	528 617	531 550	0,24%
FCP AXIS AAA	4900	513 426	508 370	0,23%
FCP HELION MONEO	7000	714 892	735 595	0,34%
FCP Salamett CAP	25000	311 413	340 900	0,16%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	21000	2 145 575	2 178 939	1,00%
Tuniso Emiratie Sicav	3900	402 761	409 687	0,19%
Axis Trésorerie Sicav	17000	1 805 431	1 831 971	0,84%
Placement Obligataire SICAV	10100	1 041 003	1 065 186	0,49%
General Obligataire SICAV	7885	805 730	812 218	0,37%
Fidelity Oblig Sicav	1856	196 377	197 963	0,09%
Maxula Investissement Sicav	1943	198 038	205 622	0,09%
Univers Obligations Sicav	9100	947 464	962 016	0,44%
Sicav Entreprise	9628	984 749	1 018 979	0,47%
Total		10 595 476	10 798 996	4,95%

b. Obligations et valeurs assimilées

b.1 Les obligations de sociétés

Obligations des sociétés	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2015	% de L'actif Net
AB SUB 2014	10000	1 000 000	1 005 316	0,46%
A.BANK SUB2009	20000	1 333 100	1 363 578	0,62%
AIL 2011/1	10000	400 000	417 039	0,19%
AIL 2012-1	10000	600 000	626 801	0,29%
AIL 2013-1	20000	1 600 000	1 675 930	0,77%
AMEN BANK SUB 2010	45000	3 299 400	3 387 199	1,55%
Amen Bank SUB 2011	20000	1 400 000	1 433 562	0,66%
Amen Bank SUB 2012	10000	800 000	821 132	0,38%
AmenBank06TMM+1%	30000	600 000	604 769	0,28%
ATB SUB 2009	50000	3 125 000	3 246 184	1,49%
ATB 2007/1 Catég D	50000	3 600 000	3 768 069	1,73%
ATL 2009/2	20000	800 000	817 306	0,37%
ATL 2010/2	35000	2 100 000	2 124 768	0,97%
ATL 2011	30000	2 400 000	2 415 452	1,11%
ATL 2012-1	25700	1 542 000	1 605 395	0,74%
ATL 2013-1	20000	2 000 000	2 102 540	0,96%
ATL 2013-2	30000	3 000 000	3 060 796	1,40%
ATL 2014-1	3700	296 000	296 710	0,14%
ATL 2014-2	20000	2 000 000	2 102 135	0,96%
ATL 2014-3 CA	30000	3 000 000	3 025 486	1,39%
ATLsub2008 7%22/08	15000	1 200 000	1 240 872	0,57%
ATL10-1TMM+0.75%5ans	75000	1 500 000	1 543 258	0,71%
ATTIJARI BANK 2010	40000	1 714 240	1 730 619	0,79%
ATTIJARI LEAS. 2010	25000	500 000	512 692	0,23%
ATTIJARI LEAS. 2011	15000	600 000	606 256	0,28%
ATTIJARI LEAS 2012-2	10000	600 000	609 094	0,28%

ATTIJARI LEAS 2014-1	2000	200 000	209 468	0,10%
BH 2009	40000	3 076 000	3 110 668	1,42%
BNA SUB 2009	15000	999 840	1 042 330	0,48%
BTE 2009	30000	1 500 000	1 534 175	0,70%
BTE 2010	20000	1 200 000	1 228 605	0,56%
BTE 2011	33000	2 640 000	2 658 146	1,22%
BTK 2009 A	5000	142 875	143 444	0,07%
BTK 2009 B	35000	1 750 000	1 757 237	0,80%
BTK 2009 C	10000	666 500	669 306	0,31%
CHO 2009	7000	437 500	444 959	0,20%
CIL 2010/1	20000	400 000	412 026	0,19%
CIL 2010/2	15000	300 000	305 485	0,14%
CIL 2011/1	20000	400 000	402 209	0,18%
CIL 2012/1	10000	400 000	400 105	0,18%
CIL 2012-2	20000	1 200 000	1 206 496	0,55%
CIL 2013/1	5000	400 000	407 119	0,19%
CIL 2014-1	5000	500 000	520 515	0,24%
CIL 2014-2	10000	1 000 000	1 010 161	0,46%
CILSUB20087.25%10ans	10000	800 000	809 661	0,37%
EL WIFACK 2010	20000	400 000	403 994	0,19%
ELW 2013	10000	800 000	840 620	0,39%
ELW2013 TV	9000	720 000	755 721	0,35%
Emp Sub AmenBank 08A	9000	539 982	564 215	0,26%
Emp Sub AmenBank 08B	10000	700 000	733 831	0,34%
HL 2010/1	30000	600 000	621 132	0,28%
HL 2010/2	30000	600 000	609 031	0,28%
HL 2012/1 TF	10000	600 000	616 422	0,28%
HL 2012/1 TV	10000	600 000	616 663	0,28%
HL 2013/2	15000	1 200 000	1 205 934	0,55%
HL 2013/2 TF 7a	10000	1 000 000	1 005 155	0,46%
HL 2014-1	25000	2 500 000	2 564 134	1,17%
HL 2015-1	10000	1 000 000	1 003 375	0,46%
HLEASE 2013/1	20000	1 600 000	1 675 500	0,77%
MEUBLATEX 2008	10000	400 000	410 227	0,19%
STB 2008/2 6.5%	35000	2 187 500	2 200 589	1,01%
STB 2010/1	60000	3 000 000	3 003 284	1,38%
STB 2011 sub	20000	1 400 000	1 412 076	0,65%
STB2008/1CatDTMM+2	50000	3 800 000	3 983 110	1,82%
TL SUB 2010	20000	400 000	401 565	0,18%
TL SUB 2013	20000	1 600 000	1 683 150	0,77%
TL SUB 2013-2	10000	800 000	806 944	0,37%
TL 2010/2	30000	600 000	609 940	0,28%
TL 2013-1	10000	800 000	821 617	0,38%
TL 2014-1	20000	2 000 000	2 108 901	0,97%
TL 2014-2	20000	2 000 000	2 036 585	0,93%
TLeasing 2011/1	10000	400 000	414 869	0,19%
TLeasing 2011/2	30000	1 200 000	1 224 704	0,56%
TLeasing 2011/3	30000	1 200 000	1 210 109	0,55%
TLeasing 2012-1	20000	1 200 000	1 253 284	0,57%
TLeasing 2012/2	10000	600 000	606 595	0,28%
TLEASING2010-1	20000	400 000	414 589	0,19%
UBCI 2013	10000	1 000 000	1 045 159	0,48%
UIB 2011	20000	1 400 000	1 439 126	0,66%
UIB 2011-2	22000	1 256 860	1 264 297	0,58%

UIB 2012-1	20000	1 428 400	1 444 378	0,66%
UIB2009/1 5.5%	10000	666 500	687 234	0,31%
UIB2009/1 5.85%	50000	3 750 000	3 874 052	1,77%
UNIFACTOR 2010	1000	20 000	20 144	0,01%
UNIFACTOR 2013	20000	1 600 000	1 640 591	0,75%
Total		106 991 697	109 647 919	50,22%

b.2 Les parts en fonds communs de créances

Fonds communs de créances	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2015	% de l'actif net
FccBIAT-Credim1PP2	1500	547 749	551 066	0,25%
FccBIAT-Credim2PP2	2200	179 674	180 726	0,08%
Total		727 423	731 792	0,34%

b.3 Emprunts d'État

Emprunts d'État	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2015	% de l'actif net
BTA 5.5%14octob2020	2000	1 909 604	1 950 349	0,89%
Emprunt NAT. CAT C	35000	3 500 000	3 638 830	1,67%
Total		5 409 604	5 589 179	2,56%

AC2- les placements monétaires et disponibilités

a. les placements monétaires

a.1 Les Billets de Trésorerie

Billet de trésorerie	Aval	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2015	% de l'actif net
ETS LK. AV. BNA 3112 290	BNA	2000	1 942 169	1 971 406	0,90%
Total			1 942 169	1 971 406	0,90%

a.2 Les certificats de dépôts

Certificats de dépôts	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2015	% de l'actif net
CD_614_09/06/15	ATB	12	5 903 730	5 944 645	2,72%
CD_58_12/05/15	ATB	20	9 923 407	9 947 661	4,56%
CD_638_03/06/15	ATB	20	9 752 688	9 913 441	4,54%
CD_581_01/04/15	ATB	16	7 948 769	8 000 000	3,66%
CD_634_17/08/15	ATB	6	2 926 258	2 943 464	1,35%
CD_635_12/08/15	ATB	5	2 435 146	2 454 602	1,12%
CD_659_15/02/16	ATB	5	2 377 230	2 390 871	1,10%
CD_589_28/04/15	ATB	8	3 968 892	3 986 002	1,83%
CD_59_01/06/15	ATB	6	2 965 115	2 976 356	1,36%
CD_669_01/02/17	ATB	5	2 263 980	2 279 715	1,04%
Total			50 465 215	50 836 756	23,29%

b. Les disponibilités

b.1 Les placements à terme

Placements à terme	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2015	% de l'actif net
Placement à terme ATB	24 000 000	25 166 992	11,53%
TOTAL	24 000 000	25 166 992	11,53%

b.2 Les avoirs en banque

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2015, à **13 946 449 Dinars** et représentant les avoirs en banque et la rémunération revenant au compte bancaire.

AC3- Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31/03/2015, à **3 436 Dinars** et représentant la retenue à la source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables.

Désignation	31/03/2015	31/03/2014	31/12/2014
Retenue à la source achat BTA	3 436		3 436
Intérêt à recevoir /placement monétaire		1 055 342	
Total	3 436	1 055 342	3 436

PA1- Opérateur créditeurs

Désignation	31/03/2015	31/03/2014	31/12/2014
Rémunération à payer au gestionnaire	107 505	98 938	114 865
Rémunération à payer au dépositaire	3 965	2 651	1 180
Total	111 470	101 589	116 045

PA2- Autres créditeurs divers

Désignation	31/03/2015	31/03/2014	31/12/2014
Frais de publication	494	497	543
Jeton de présence	15 652	12 466	12 500
Redevances CMF	18 221	16 769	19 468
Honoraires du commissaire aux comptes	36 400	7 200	29 200
Intérêts à débiter/ placements monétaires	160 791	0	160 791
Autres créditeurs divers	34 471	60 691	35 790
Total	266 029	97 623	258 292

Au 31 mars 2015, les autres créditeurs divers se détaillent ainsi :

-Retenues à la source	15 242
-TCL	2 150
- Retenue à la source antérieure sur BTA	17 079
TOTAL	34 471

CP1- Capital

Les mouvements sur le capital de la société enregistrés courant le premier trimestre 2015 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2014

Montant	207 068 783
Nombre de titres	1 988 084
Nombre d'actionnaires	588

Souscriptions réalisées

Montant	65 763 028
Nombre de titres émis	631 409
Nombre d'actionnaires nouveaux	13

Rachats effectués

Montant	65 405 341
Nombre de titres rachetés	627 966
Nombre d'actionnaires sortants	11

Autres effets sur capital

Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	880
Régularisation des sommes non distribuables	(2 218)
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	106 125

Capital au 31/03/2015

Montant	207 531 257
Nombre de titres	1 991 527
Nombre d'actionnaires	590

CP2- Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SANADTT SICAV et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.03.2015 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	2 192 672
Régularisation du résultat distribuable de la période	-62 397
Résultat distribuable de l'exercice antérieur	8 638 178
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos	15 715
SOMMES DISTRIBUTABLES	10 784 168

PR1- Revenus du portefeuille titres

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Du 01/01/2014 Au 31/03/2014	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014
Revenus des titres OPCVM	0	0	367 323
Revenus des bons de trésor assimilables	21 699	0	5 305
Revenus des obligations et FCC	1 439 084	1 507 072	6 042 419
TOTAL	1 460 783	1 507 072	6 415 046

PR2- Les revenus de placements monétaires

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Du 01/01/2014 Au 31/03/2014	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014
Revenus des billets de trésorerie	33 114	159 240	312 626
Revenus des placements à terme	343 233	343 233	1 399 998
Revenus des certificats de dépôt	666 885	243 548	2 298 154
Intérêts des comptes de dépôt	88 946	161 755	640 653
TOTAL	1 132 178	907 775	4 651 431

CH1- Charges de gestion des placements

Au 31 mars 2015, les charges de gestion trimestrielle se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Du 01/01/2014 Au 31/03/2014	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014
Rémunération du gestionnaire	325 280	307 098	1 371 860
Rémunération du dépositaire	2 785	291	1 180
TOTAL	328 065	307 389	1 373 040

CH2- Autres charges

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Du 01/01/2014 Au 31/03/2014	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014
Commissaire aux comptes	7 200	9 130	31 130
Redevance CMF	55 130	52 049	232 511
Publicité et publication	151	201	768
Jetons de présence	3 152	2 466	12 500
TCL	6 484	6 037	27 866
Autres	106	0	0
TOTAL	72 223	69 882	304 775

4. AUTRES INFORMATIONS

<u>4-1 Données par action</u>	31.03.2015	31.03.2014
Revenus des placements	1,302	1,188
Charges de gestion des placements	-0,165	-0,151
Revenu net des placements	1,137	1,037
Autres charges d'exploitation	-0,036	-0,034
Résultat d'exploitation	1,101	1,003
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,031	0,048
Sommes distribuables de la période	1,070	1,050
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,031	-0,048
Variation des plus ou moins-values potentielles/Titres	0,053	0,049
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000
Résultat net de la période	1,155	1,051

<u>4-2 Ratios de gestion des placements</u>	31.03.2015	31.03.2014
• Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,147%	0,146%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,032%	0,033%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	0,980%	0,967%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la société est confiée à l'AFC qui se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations fournies, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La fonction de dépositaire est confiée à l'ATB qui perçoit une rémunération de 10.000 dinars l'an en HT.

